



Pôle Territorial
Albigeois-Bastides

Rapport d'activités 2025



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Sommaire

1	FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION INTERNE :.....	5
1.1	LA VIE DU SYNDICAT : LES INSTANCES DE DECISION	5
1.1.1	Le comité syndical.....	5
1.1.2	Le Bureau	5
1.1.3	La conférence des Maires	6
1.2	LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	7
1.2.1	Rencontre avec l'UNADEL	7
1.3	ACTIONS FORMATION-DEVELOPPEMENT ADEFPAT	8
1.3.1	Formation développement	8
1.3.2	Missions Innovation Et Expérimentation Avec Impact Sur Le Tarn.....	8
1.4	COMMUNICATION DU TERRITOIRE.....	9
1.5	COMPOSITION DE L'EQUIPE TECHNIQUE	10
1.6	LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE PILOTAGE DES PROJETS DU TERRITOIRE	10
1.6.1	Présentation de l'outil – déploiement au sein du Pôle Territorial	10
1.6.2	Préfiguration de l'Observatoire des initiatives publiques	11
1.6.3	Résultats déploiement QPILOTE :	11
1.6.4	Difficultés rencontrées.....	11
2	LES PROGRAMMES EUROPEENS	11
2.1	LE PROGRAMME LEADER 2023-2027	11
2.1.1	Stratégie du programme	11
2.1.2	La poursuite de la programmation 23-27	12
2.1.3	La communication sur le Programme	12
2.1.4	Coopération interterritoriale	13
2.2	APPROCHES TERRITORIALES INTEGREES FEDER-FSE+.....	14
2.2.1	Stratégie du programme.....	14
2.2.2	Information et accompagnement des projets	14
2.2.3	Comité de Pilotage	14
3	CONTRATS TERRITORIAUX ET PROGRAMMATION	14
3.1	CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE.....	14
3.1.1	Le Contrat Occitanie 2022-2028	14
3.1.2	Accompagnement du dispositif « bourg centre » :.....	15
3.1.3	Programmations pour le Contrat Territorial Occitanie 2024/2025 :.....	15
3.2	PÔLE TERRITORIAL LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE.....	16
3.2.1	Elaboration du CRTE (2021 – 2027)	16
3.2.2	La programmation 2024 et 2025 du CRTE	17
3.2.3	Le suivi des Contrats Petites Villes de Demain.....	17
3.3	L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS	18
3.3.1	L'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics	18
3.3.2	Indicateurs de résultats :.....	19
3.3.3	Exemple d'un accompagnement : l'école de Valdériès	19
3.3.4	Difficultés rencontrées sur la mission	19
4	LA TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE ET ALIMENTAIRE.....	20
4.1	LES PCAET	20
4.1.1	Rappels sur les PCAET	20
4.1.2	Le Réseau Bouge Ton Climat	21
4.1.3	Lancement du 5 ^{ème} appel à projets pour le fonds « Coup de Pousse »	22
4.1.4	Visite « Climat Tour » en territoire Carmausin	23

4.2	DISPOSITIF DE SOUTIEN A L'ACQUISITION DE RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE	23
4.2.1	Rappels et présentation du dispositif et de sa gouvernance	23
4.2.2	Récup'Eau chez les collectivités	25
4.2.3	Dispositif « Récupération Eau » vers les ménages	26
4.2.4	Elaboration des outils de communication du dispositif « récupération eau de pluie »	27
4.2.5	Actions d'animation et de sensibilisation sur la sobriété en eau	27
4.3	AUTRES ACTIONS STRUCTURANTES	30
4.3.1	Unité de production de granulés bois	30
4.3.2	Emergence d'une filière Pierres sèches	32
4.3.3	« Cours d'école : on désimperméabilise ! »	34
4.3.4	L'accompagnement à la rénovation, à la construction et à l'usage des bâtiments	35
4.4	VERS UNE FABRIQUE LOCALE DE TERRITOIRES EN TRANSITION	36
4.4.1	Rappels sur la démarche initiée et les actions menées	36
4.4.2	Organisation de la première Journée annuelle des managers	38
4.4.3	Interventions et partage d'expériences auprès d'autres collectivités	39
4.4.4	Animation de nos réseaux d'agents de développement et mise en réseau des acteurs	39
4.5	LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	40
4.5.1	Ma Cuisine engagée	40
4.5.2	Stratégie de renouvellement des générations et préservation du foncier agricole	41
4.5.3	Porte-à-porte transmissibilité sur le Cordais et le Causse	43
4.5.4	Accompagnement de collectifs de producteurs	43
4.5.5	Goûtons nos campagnes	44
4.5.6	Un chantier sur la précarité alimentaire	44
4.5.7	Gouvernance	45
4.5.8	Perspectives de financements	45
4.6	LA TRANSITION AGRICOLE	46
4.6.1	La filière chanvre	46
4.6.2	Objectifs SOL	46
5	CAP VERS LE NOUVEAU MANDAT 2026/2032	47
5.1	CADRE DE TRAVAIL ET METHODE	47
5.1.1	Une structuration du travail autour de 5 piliers	47
5.1.2	Des ateliers thématiques et collaboratifs	48
5.2	UN BILAN APPROFONDI DU MANDAT ECOULE, DES PROPOSITIONS POUR 2026-2032	49
6	HABITAT ET URBANISME	50
6.1.1	Accompagnement du SCOT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais :	50
7	ANNEXES	52
7.1	ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU SYNDICAT AU 31/12/2025	52
7.2	ANNEXE 2 : LISTE DES PROJETS LEADER 23-27	53

1 FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION INTERNE :

1.1 La vie du syndicat : les instances de décision

1.1.1 Le comité syndical

Le Comité syndical est composé de 23 élus. La liste des différents délégués au 31/12/2025 est annexée au présent rapport d'activité.

Depuis le 30/03/2022, c'est Jean-Luc ESPITALIER (Président de la CC des Monts d'Alban et du Villefrancois) qui est le président du PÔLE TERRITORIAL.

En 2025, le Conseil Syndical s'est réuni à trois reprises :

- Le 12/02/2025, dans la salle Médiathèque de Villefranche d'Albigeois. Ce conseil syndical a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Approbation des comptes de gestion 2024
 - Vote du compte financier unique 2024
 - Vote du budget primitif 2025
 - Points d'étape sur les actions spécifiques pour 2025
- Le 07/07/2025 dans la salle du conseil de la 3CS à Carmaux. Ce conseil a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Gestion des ressources humaines et remplacement de Stéphanie au poste Administratif et financier
 - Analyse financière et scénario budget 2026
 - Points d'étape sur les actions autour de la Pierre Sèche
 - Evaluation des PCAET
 - Stratégie foncière et données SAFER
 - Mutuelle santé
 - Informations diverses
- Le 03/12/2025 dans la salle du conseil de la 4C aux Cabannes. Ce conseil a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Débat d'orientations budgétaire 2026
 - Point sur le PAT et Coopération territoriale
 - La mutuelle santé et la prévoyance
 - Le bilan chiffré du programme Leader 2014/2022
 - Points divers : convention SAFER ; Cap 26/32 ; Pierre Sèche ; Calendrier 2026

1.1.2 Le Bureau

Le bureau est composé de 13 élus. La présidente et les 2 vices présidents du conseil de développement sont également invités à l'ensemble des bureaux du Pôle Territorial

Au cours de l'année 2025, le bureau s'est réuni à 3 reprises dans les locaux du Pôle Territorial à Albi :

- Le 03/04/2025 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Le Projet Alimentaire Territorial et la candidature au dispositif « Coopération Territoriale »
 - L'organisation d'une conférence des maires
 - Point sur le conseil de développement
 - Le partenariat avec la maison de l'Europe d'Albi
 - Point sur la gestion de l'équipe
 - Le projet Pôle Territorial pour le prochain mandat
- Le 06/05/2025 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
 - Le PAT : Candidature Coopération Territoriale et montage d'un dossier Leader sur les données SAFER
 - Les projections financières pour 2026

- Le projet du Pôle Territorial pour le prochain mandat
 - Points divers : convention avec la région pour le développement économique ; Le climat tour du Pays Lauragais ; Village d'Avenir...
- Le 03/10/2025 ou il a été l'occasion d'aborder les points suivants :
- Présentation de Qpilote
 - Le PAT : Acquisition de données foncières ; Réponse à l'appel à projet SNANC 2025 ; Renouvellement du poste d'Osanne
 - Coup de pousse 2025
 - Conférence Serge ZAKA
 - Pierre Sèche
 - La mutuelle santé
 - Le budget 2026
 - La programmation 2024-2025
 - La rencontre avec les nouveaux élus
 - Leader

1.1.3 La conférence des Maires



Le 06 mai 2025, le Pôle Territorial a organisé une conférence des maires dans la salle de la Halle à Alban dont l'objet essentiel était la présentation des évolutions des dispositifs en lien avec nos programmes et contrats territoriaux. A cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir près de 80 élus. Préalablement à cette soirée, le Pôle Territorial a organisé des visites inspirantes de plusieurs réalisations de la commune d'Alban

Au programme de la soirée :

- **L'activité PETR 2024 avec un Zoom "cours d'école"** par Catherine PINOL, directrice du CAUE
- Les enjeux de la **préservation de la ressource en eau et la** présentation du 12^{ème} programme de l'Agence de l'eau Adour Garonne, par Agnès CHEVREL
- Les actualités des dispositifs de soutien du département, en présence de **M. Jean-Luc CANTALOUBE** (Conseiller Départemental TARN)
- Les actualités de la Région en lien avec le CTO et nos bourgs centre, en présence de **Mme Muriel ABADIE** (Vice-Présidente Région Occitanie)
- Les dynamiques **CRTE** en 2025 en lien avec la COP Occitanie et en présence du sous-préfet M. Sébastien SIMOES

A cette occasion, le bilan des actions menées en 2024 a été réalisé et les projets 2025 présentées, avec un zoom sur le dispositif d'accompagnement mis en place avec le CAUE sur la renaturation des cours d'écoles. Mme CHEVREL a permis également de sensibiliser les élus sur les enjeux "climat" à venir notamment en ce

qui concerne les préoccupations autour de la ressource en eau. Le nouveau cadre d'intervention et de soutien de l'agence de l'eau a également été présenté.

Cette conférence des Maires a également été l'occasion de faire un tour d'horizon des actualités de nos partenaires financiers Etat - Région - Département.

Mme ABADIE a renouvelé son soutien au PETR et l'importance pour la Région que représente ce partenariat. Les nouveaux contrats Bourgs Centre 2024 ont pu être ainsi présentés à l'ensemble des Participants.

Enfin les services de l'Etat et M. SIMOES ont rappelé l'importance de la place de la transition écologique dans les projets publics et dans le soutien de l'Etat. La COP Régionale et ses déclinaisons territoriales devront se renforcer et être prises en compte dans le CRTE et les projets publics.

Retrouvez les documents présentés lors de cette soirée via le lien ci-dessous : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/conference-des-maires-mai-2025-alban>

1.2 Le Conseil de Développement Territorial



Conformément aux statuts du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, Le Conseil de développement territorial du Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides réunit les représentants des acteurs économiques, environnementaux, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire. Pour rappel, le Conseil de Développement Territorial est une structure informelle, qui n'a pas le statut de personne morale et qui agit en étroite relation avec les instances du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides.

La composition du conseil de développement a été renouvelée en 2021 suite aux élections municipales de 2020. Il s'est réuni à 3 occasions en 2025 pour prendre connaissance de différentes actualités et initier des échanges sur le fonctionnement du CoDev :

Les points abordés à ces occasions sont les suivants :

1. Etat d'avancement des actions PTAB
 - Résultats 2024 / Budget 2025
 - Récupération eau de pluie
 - Pierre sèche
 - Granulés bois
 - Leader
 - PAT
 - Coup de pousse 2025
 - Le dispositif cour d'Ecole avec le CAUE
2. Bilan sur le fonctionnement du CoDev
3. Rencontre avec l'UNADEL
4. Programmation 2024/2025
5. Travaux engagés pour le prochain mandat au travers du projet Cap 26-32

Le travail préparatoire est réalisé par l'équipe du Pôle Territorial qui assure également l'animation de ces rencontres

1.2.1 Rencontre avec l'UNADEL

Une rencontre du CoDev avec l'association UNADEL, représenté par son président Claude GRIVEL, a été organisée afin d'engager un échange sur l'avenir de cette instance de concertation.

L'association **Unadel** (Union nationale des acteurs et structures du développement local) œuvre depuis plus de 30 ans pour promouvoir le développement local, valoriser les expériences de terrain et accompagner les démarches de concertation citoyenne au service des territoires. Son Président, Claude GRIVEL, a rappelé la nécessité d'associer les habitants, les associations et les forces vives aux réflexions et aux projets locaux.

Un enjeu d'autant plus crucial que le Conseil de développement traverse une période délicate : **essoufflement de la participation des membres, absence de sujets d'autosaisine et faible sollicitation de la part des élus**. Autant de défis à relever pour redonner souffle et utilité à cette instance de démocratie participative.

1.3 Actions formation-développement ADEFPAT



En 2025, le bilan de l'activité de l'ADEFPAT sur le territoire Albigeois et Bastides est le suivant.

1.3.1 Formation développement

3 dossiers ont été suivis en 2025 en formation développement, il s'agit des projets suivants :

Consolidation des implantations commerciales en Carmausin Ségala (Indiv&Co)

Accompagnement d'un groupe de 9 porteurs de projet (néo- commerçants du Carmausin Ségala), sous un format collectif et individuel (dispositif « Indiv & Co »), au lancement et à la consolidation de leurs activités

Accompagnement finalisé en septembre 2025. Basé sur des sessions collectives et individuelles, il a permis aux bénéficiaires de développer la culture entrepreneuriale et les connaissances nécessaires pour gérer et pérenniser une entreprise, de maîtriser les outils de développement et de pilotage d'activité pour anticiper et prendre des décisions adaptées au contexte rencontré, de s'appuyer sur la dynamique de groupe et de favoriser l'échange d'expériences entre pairs par des animations collectives participatives, enfin de fédérer les chefs d'entreprise autour de la dimension de *métier dirigeant* en créant des passerelles avec les partenaires susceptibles de les aider dans leur quotidien. Un plan d'actions a été mis en place par chaque bénéficiaire et présenté aux partenaires du GAP.

Fontbonne A Venir

Accompagnement à l'élaboration des modalités de gestion et d'animation du site de Fontbonne sur le moyen et long terme, et aux modalités de gouvernance du site entre la Commune et l'association de gestion / animation, Demain Fontbonne, qui a été créée à la suite d'un premier accompagnement Adefpat.

Accompagnement en cours, convention de gestion signée entre la Commune et l'association.

Transmission reprise agricole dans le Cordais et le Causse

Accompagnement d'un groupe multi-acteurs (élu.e.s, citoyen.ne.s, agriculteur.rice.s) à la réalisation d'une démarche de porte à porte transmissibilité agricole pour aider à l'élaboration d'une action territoriale liée aux problématiques de transmission des exploitations agricoles

Accompagnement en cours, qui devrait se poursuivre sur l'année 2026

1.3.2 Missions Innovation Et Expérimentation Avec Impact Sur Le Tarn

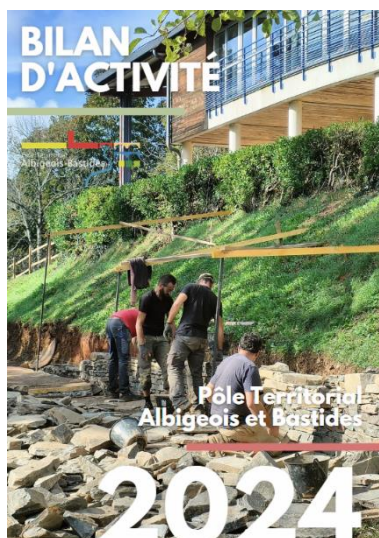
Programme Grenat

- Suite du programme RH et Attractivité, devenu Grenat (saison 4). Programme de coopération interterritorial pour accompagner la montée en compétences à l'échelle des territoires ruraux sur les questions des Ressources Humaines et de l'Attractivité du territoire, avec un volet territoire (actions et expérimentations avec les territoires pour développer leur attractivité) et un volet entreprises (actions et expérimentations avec les entreprises pour développer l'attractivité des métiers et valoriser la fonction RH au sein des entreprises).
- Pas de territoires du PETR Albigeois Bastides impliqués dans ce programme.
- Organisation de 2 séminaires entre les territoires engagés dans le programme sur l'année, ainsi que de 4 webinaires (École et entreprise, Lever les freins au recrutement, Mécénat territorial, Stratégie d'attractivité des salariés de collectivités).
- Poursuite du programme Grenat en 2026 (saison 5).

Programme OCCRE

- Adefpat lauréat en 2022 de l'Appel à projet BPI Entreprendre au cœur des territoires, en coordination et animation d'une candidature collective, avec des partenaires régionaux et nationaux (CMAR, Villages vivants, France Active, CRESS Occitanie, Ad'Occ), et avec 15 territoires labellisés Petites Villes de Demain d'Occitanie, dont la Communauté de communes du Carmausin Ségala.
- Programme en déploiement sur les 15 territoires d'Occitanie sur la période 2022 – 2025, qui vise à encourager et accompagner l'entrepreneuriat, ainsi qu'à faciliter l'accès à l'accompagnement.
- En 2025
 - 1 séminaire organisé avec les 15 territoires, le 03 avril 2025 à Carmaux (Tarn), et 1 Comité de pilotage tenu en avril 2025.
 - Une quinzaine de rdv avec la Communauté de communes du Carmausin Ségala sur l'appui au montage d'actions, et/ou sur le suivi des actions en cours.
 - Actions lancées par la Communauté de communes du Carmausin Ségala en 2025.
 - Mise en place d'un nouvel accompagnement via le dispositif « Indiv & Co » (accompagnement en Formation Développement d'un collectif de porteurs de projet – des commerçants – avec un volet collectif et un volet individuel). Accompagnement productif et concluant, avec 9 porteurs de projet (néo commerçants et néo artisans du Carmausin Ségala).
 - Mise en place d'une action dite de post-accompagnement le 29 septembre 2025 après-midi, séquencée comme suit : animation d'un groupe de commerçants locaux pour travailler l'intérêt d'un collectif de commerçants sur le territoire, puis conférence d'Arnaud Ernst (AID Observatoire) autour de 3 thématiques principales : la consommation de centre-ville, les consommateurs (évolutions, état des lieux et perspectives) ; l'attractivité d'un centre-ville aujourd'hui et demain (les piliers de l'attractivité, les rôles des uns et des autres...) ; les collectifs de commerçants, les actions collectives publiques-privées. Participation d'environ 20 commerçants du Carmausin.
- Séminaire final OCCRE, « La Grande Bifurcation », tenu à Bozouls en Aveyron le 30 septembre 2025, en présence de Marie Adeline-Peix, Directrice exécutive de Bpifrance, Gisèle Rossat-Mignod, Directrice réseau de la Banque des Territoires et de Jalil Benabdillah, Vice-Président Économie, Emploi, Innovation et Réindustrialisation de la Région Occitanie. Plus de 160 participants. Présence notamment du PETR Albigeois Bastides (Bernard Bouvier), de la Communauté de communes du Carmausin Ségala (Jean Louis Bouquet, Thierry Maliet, Marie Madoré, Ludovic Gallego), de rESS'ources (Nadège Gouty, Émilie Masselot).

1.4 Communication du territoire



La communication du Pôle Territoriale s'est organisée en 2025 autour des outils suivants :

- la diffusion chaque mois de la lettre d'information en ligne à près de 8 000 contacts actifs, (dont 39 % ouvrent la lettre et 9 % cliquent sur un lien)
- notre site internet régulièrement mis à jour avec un espace de téléchargement des documents officiels (délibérations, compte rendus...). La fréquentation du site est évalué à plus de 10 000 utilisateurs sur l'année, **soit une hausse de 5 % par rapport à l'année dernière.**
- La conception et diffusion du rapport d'activité, remis à l'ensemble des communes lors de la conférence des maires et par envoi postal, communautés de communes et partenaires
- La diffusion régulière de post sur les réseaux Facebook et LinkedIn

Une newsletter spéciale LEADER a été créée en complément. Elle permet la diffusion de contenu spécifique au programme avec des zooms sur des opérations financées.

Nous diffusons également à toutes les communes une proposition d'insertion dans leurs bulletins municipaux en milieu d'année et fin d'année.

1.5 Composition de l'équipe technique

En 2025, l'équipe technique du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides s'est organisée de la façon suivante :

- Julien FRAT, directeur de la structure, en charge plus particulièrement du projet de territoire, des contrats territoriaux et du suivi d'actions émergentes ;
- Justine CHOLLET, chargée de mission Leader, avec animation et suivi des projets services à la population, tourisme et économie qui sont en lien avec le Leader ;
- Emmanuelle SUBSOL, cheffe de projet pour les contrats territoriaux (Contrat Territorial Occitanie et futur Contrat de Relance et de Transition Ecologique), suivi des projets habitat-urbanisme (SCoT et PLU, habitat, espaces publics et contrats bourgs-centres) et responsable de la communication ;
- Osanne BILLAND, chargées de mission transition agricole et alimentaire en charge de l'animation et de la gestion du Projet Alimentaire Territorial. ;
- Antoine BOUTONNÉ, chargé de mission Transition écologique et énergétique, en charge de l'animation de la coordination des PCAET du territoire, de la mobilisation des citoyens au travers du réseau « Bouge Ton Climat » et du fonds « Coup de Pousse », de l'émergence d'une fabrique locale de territoires en transition, du montage d'actions collectives autour des enjeux de la préservation de la ressource en eau.
- François Hamard, recruté en février 2024 en tant que chargé d'appui aux projets « Bâtiments et transition écologique », dont les deux principales missions sont :
 - o De conseiller les élus sur les projets qui touchent les bâtiments publics et au-delà des projets de les accompagner pour une meilleure maîtrise de leur consommation, entre autres.
 - o Aider au déploiement d'un outil de pilotage partager de suivi et d'évaluation de notre projet de territoire et transition écologique
- Stéphanie CANTALOUBE, secrétaire administrative et financière, chargée du suivi du programme Leader, remplacée en cours d'année par Julia BOSCARDIN

1.6 La mise en place d'un outil de pilotage des projets du territoire

1.6.1 Présentation de l'outil – déploiement au sein du Pôle Territorial

Le Pôle Territorial a souhaité s'équiper d'un outil de pilotage transversal des opérations et des projets qui sont inscrits dans ses différentes programmations et contractualisations. L'outil sélectionné est une solution logicielle éditée par la société SITER : « Qpilote » qui facilite les prises de décisions et le pilotage quotidien des équipes projets. Elle permet de centraliser l'information des différents projets suivis par le pôle ainsi que les missions des agents.

Il permet ainsi de partager l'information d'avancement et budgétaires et d'analyser l'activité du pôle ainsi que les financements des projets du territoire.

Le déploiement de QPILOTE a représenté un chantier majeur, reposant sur :

- Le recensement et la structuration de l'ensemble des données projets du territoire (plusieurs centaines) ainsi que l'activité propre au PETR (visite conseil, action de sensibilisation...) ;
- La création de référentiels homogènes ;
- L'intégration des programmations 2020–2025, Coup de Pousse, LEADER ancien & nouveau programmes et projets communaux connus ;
- La formation des agents ;
- La mise à jour régulière des données CRTE, notamment les données sur le financement des projets ;
- La production de premiers tableaux de bord.

Grace à la consolidation de ces données dans QPILOTE, il est désormais possible :

- D'avoir une vision plus consolidée des projets du territoire , notamment les projets qui concourent à la transition écologique ;
- un pilotage des financements plus précis avec des échanges de données et des actualisations régulières ;
- une aide à la décision pour les élus ;
- une meilleure traçabilité des projets dans la durée.

1.6.2 Préfiguration de l'Observatoire des initiatives publiques

Initialement, le pôle souhaitait pouvoir s'appuyer sur le déploiement de Qpilote pour extraire les opérations les plus exemplaires et inspirantes en matière de transition écologique afin d'encourager un essaimage de celles-ci sur le reste du territoire.

Les délais pour le déploiement de l'outil n'ont pas permis de concrétiser cet observatoire des initiatives publiques.

Cette action est proposée pour la prochaine période.

1.6.3 Résultats déploiement QPILOTE :

- Nb d'utilisateurs formés : **8**
- Nb de projets intégrés : **1080**
- Nb de projets Transition écologique identifiés à ce jour sur la période du mandat 2020/2026 : **206**
- Montant total de financements suivis via l'outil : **250.6 M€** (tous dispositifs confondus)

1.6.4 Difficultés rencontrées

Des difficultés sont apparues pour réaliser l'intégration des données dans l'outil QPILOTE dont :

- L'hétérogénéité des données d'un partenaire à un autre et parfois la récupération de données incomplètes
- Un manque d'identifiants uniques entre partenaires empêchant le croisement automatisé ;
- certaines fonctionnalités promises par l'éditeur restent limitées ;
- difficulté à obtenir des données exhaustives auprès de plusieurs communes.

2 LES PROGRAMMES EUROPEENS

2.1 Le programme Leader 2023-2027

2.1.1 Stratégie du programme

La stratégie de développement travaillé dans le cadre de ce programme repose sur plus de coopération et de concertation entre les collectivités elles-mêmes et avec les acteurs du territoire ainsi que plus de coopération avec la société civile dans son ensemble.

La stratégie de développement du territoire du GAL se décline en 4 Fiches-actions élaborées avec les acteurs du territoire en 2022 et 2023 :

1. Accompagner les dynamiques durables de l'économie rurale
2. Développer l'attractivité et l'identité du territoire
3. Amplifier la transition écologique et énergétique avec l'implication de tous
4. La coopération interterritoriale et transnationale comme vecteur d'expérimentation et d'innovation territoriale

L'enveloppe financière proposée pour soutenir les initiatives qui concourent à cette stratégie s'élève à 1 815 116 € pour la période 2023-2027

La présentation de la stratégie Leader 2023-2027 est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/la-programmation-2023-2027> .

2.1.2 La poursuite de la programmation 23-27

En 2025, la programmation a pu rentrer dans une phase plus opérationnelle, avec le dépôt de 14 dossiers sur la plateforme de dépôt de demande d'aide, Europac.

Trois dossiers ont été instruits par la Région et un dossier a été conventionné.

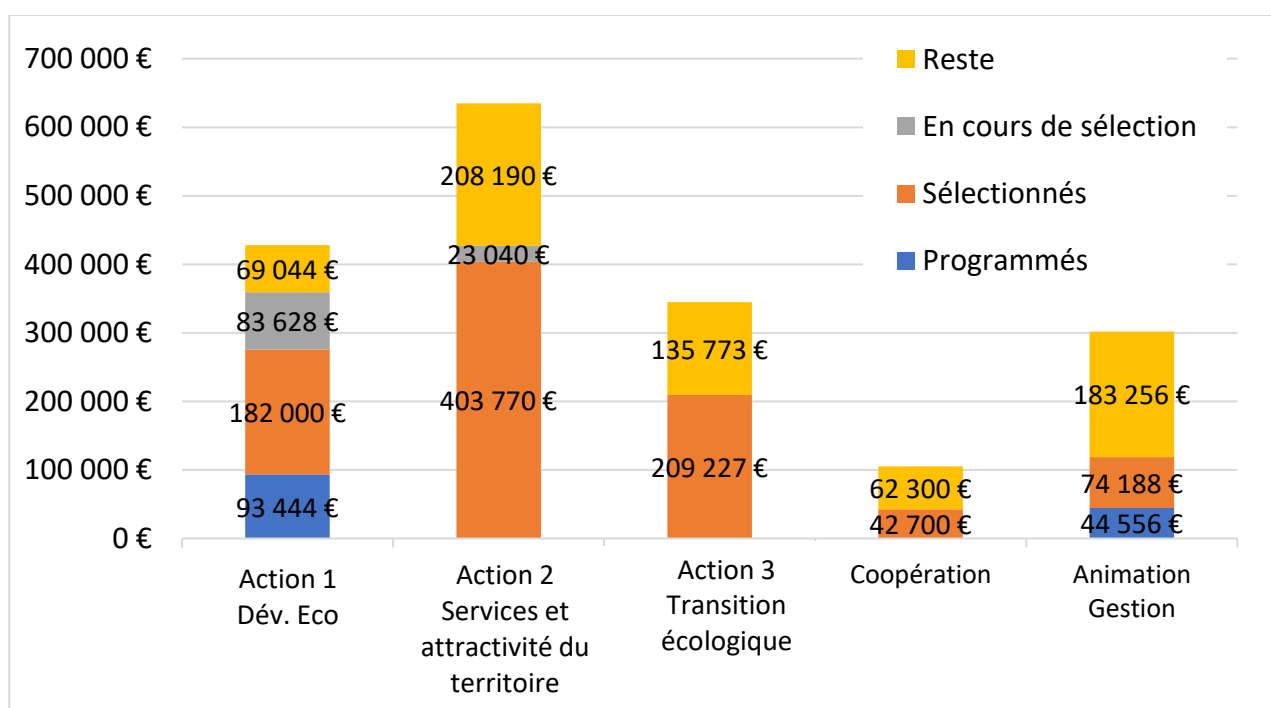
Le Comité s'est réuni 6 fois entre janvier et novembre 2025, avec pour objectifs de sélectionner les opérations faisant l'objet d'une demande LEADER. Les porteurs de projet ont été reçus par le Comité pour présenter leur projet et répondre à leurs questions.

7 projets ont reçu un avis favorable en 2025 pour un total de subvention de 298 315.74€.

Le tableau en annexe 2 permet de lister l'ensemble des opérations programmées ou sélectionnées (hors animation) depuis le démarrage du programme.

Le module de la plateforme EUROPAC, permettant de déposer les demandes de paiement a ouvert le 3 décembre 2025. Aucune demande de paiement n'a été déposée à ce jour.

Le graphique ci-dessous illustre l'état de la consommation de l'enveloppe par fiche action au 31/12/2025



2.1.3 La communication sur le Programme

Au mois de mai, à l'occasion du joli mois de l'Europe plusieurs actions ont été menées :

- En coopération avec la maison de l'Europe de Toulouse, une journée de sensibilisation a été réalisée au collège Beaumarchais de Valence d'Albigeois.
- Une visite de deux projets financés dans la communauté de communes des monts d'Alban et du villefrancois : la rénovation de l'hostellerie des Lauriers à Curvalle et l'aménagement d'office de tourisme d'Ambialet, en présence de membres du comité de programmation.



Une convention a également été signée avec la Maison de l'Europe du Tarn qui a été labélisé "Centre Europe Direct" de la part de Bruxelles pour une durée de 5 ans. Cette convention doit permettre entre autres une coopération destinée à **sensibiliser élus, jeunes et habitants du territoire aux enjeux européens** et à définir un programme d'actions permettant une meilleure connaissance de l'Union européenne, de ses institutions et des opportunités qu'elle offre aux territoires.

2.1.4 Coopération interterritoriale

1. Projet de coopération des viaducs de Garabit et du Viaur dans la perspective d'une candidature européenne au classement Unesco d'une série de viaducs métalliques à grande arche de la 2ème moitié du XIXème siècle

Cette coopération entend enclencher une dynamique territoriale entre les trois territoires concernés par les viaducs de Garabit et du Viaur (Saint-Flour Communauté pour le Cantal, Pays Ségali Communauté pour l'Aveyron et la Communauté de Communes du Ségala Carmausin pour le Tarn).

Ces trois territoires sont partis prenantes et engagés en faveur d'une candidature au classement au Patrimoine Mondial de l'Unesco d'une série de 6 viaducs métalliques à l'échelle européenne : un viaduc en Allemagne, un viaduc en Italie et deux viaducs à Porto au Portugal.

En 2025, plusieurs comités de pilotage ont eu lieu afin de préparer la suite de la candidature à l'Unesco.

Nous avons aussi reçu la visite du ministère de la culture en avril 2025 afin d'appuyer le processus de candidature.

2. Projet de coopération sur la valorisation du patrimoine minier – Terres de Mines

Le projet de coopération Terres de Mines a pour but de permettre des synergies entre les différents acteurs de la valorisation du patrimoine minier du Tarn et de l'Aveyron. Il regroupe des musées, des associations d'anciens mineurs, des offices de tourisme et des communautés de communes. Il est piloté conjointement par le PETR Centre Ouest Aveyron et le Pôle territorial Albigeois Bastides.

Le comité technique s'est réuni 4 fois et le comité de pilotage deux fois, alternativement dans les bassins de Carmaux et de Decazeville. Ces différents temps ont permis de travailler sur un programme d'actions communes à mettre en œuvre ainsi que d'organiser des visites inspirantes des différentes sites de valorisation du patrimoine minier.

Il est prévu qu'une demande de financement LEADER soit faite sur 2026.

3. Coopération pour la mise en œuvre de l'opération : Marque de destination partagée "Ségala, Aveyron-Tarn, Sauvage de caractère"

L'office de tourisme du Ségala tarnais s'est associé avec les Communautés de Communes Pays Ségali et Aveyron Bas Ségala Viaur afin de créer une marque touristique de destination partagée : Ségala, sauvage de caractère.

Le dossier LEADER a permis de consolider ce partenariat avec notamment le financement d'un site internet et d'une communication spécifique.

4. Coopération autour de la Pierre sèche en Occitanie

Le Pôle Territorial s'est engagé en 2025 dans une action autour de l'émergence d'une filière Pierres sèches sur le territoire (voir 4.3.2).

Afin de s'enrichir de l'expérience d'autres territoires engagés dans une démarche similaire et de mutualiser des actions, le Pôle a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour une coopération occitane autour de la Pierre Sèche. Une dizaine de territoire ont répondu présents partout en Occitanie et se sont réunis le 26 novembre à Vindrac pour une première rencontre. Un plan d'actions est en cours de construction, qui fera l'objet d'une demande de financement LEADER.

2.2 Approches Territoriales Intégrées FEDER-FSE+

2.2.1 Stratégie du programme

Face au constat et éléments issus du diagnostic territorial, le territoire travaille sur une stratégie de développement qui repose sur plus de coopération et de concertation entre les collectivités elles-mêmes et avec les acteurs du territoire ainsi que la société civile dans son ensemble. Pour cela les élus ont pour ambition sur la période 2021-2027, d'agir sur plusieurs leviers qui visent à :

- **Développer de façon cohérente l'attractivité résidentielle et économique du territoire**
- **Améliorer la qualité de vie**
- **Soutenir l'économie locale et l'emploi**
- **Amplifier nos démarches de transition écologique et énergétique,**
- **S'adapter aux évolutions du climat et rendre le territoire plus résilient**
- **Développer de la cohésion territoriale et renforcer les solidarités**

La stratégie locale retenue dans le cadre des ATI permet de faire l'articulation entre la stratégie des territoires et le PR 2021-2027, et plus particulièrement avec la priorité 5. Le lien sera également fait avec les orientations nationales et régionales : SRADDET, Green New Deal d'Occitanie, Plan Littoral 21, CPER

Le rôle du Chef de file ATI étant d'être le principal interlocuteur de l'autorité de gestion et d'assurer un suivi et une animation des Fonds Européens telle qu'encouragée par les institutions européennes.

Le Pôle Territorial Albigeois Bastides a été désigné Chef de file ATI en commission permanente de la Région le 16 décembre 2023

2.2.2 Information et accompagnement des projets

Plusieurs rencontres ont été mis en place en 2025 afin de présenter les possibilités de financement FEDER pour certains projets comme :

- Le projet du musée du verre de la Communauté de communes du Carmausin Ségala, qui n'a finalement pas été retenue car les conditions pour justifier d'un intérêt régional ou national de ce projet n'ont pu être réunies
- La poursuite du projet de renouveau urbain et l'aménagement d'espaces publics résilient en quartier prioritaire de la ville sur Carmaux « Les jardins du Cérou et la halle du Cérou », pour lequel des arbitrages sur l'enveloppe sont toujours en cours d'arbitrage...

2.2.3 Comité de Pilotage

Le Comité de pilotage a été sollicité par consultation écrite du 01 juillet 2025 au 16 juillet 2025 sur le projet de Carmaux : « Carmaux, une ville verte et sociale », dont l'avis final rendu a été favorable.

3 CONTRATS TERRITORIAUX ET PROGRAMMATION

3.1 Contrat Territorial Occitanie

3.1.1 Le Contrat Occitanie 2022-2028

Le CTO a été signée en 2023 à l'occasion de notre conférence des maires. Ce contrat s'appuie sur une importante démarche de concertation et de co-construction mise en place dès 2020/2021 avec la révision du projet de territoire et la contractualisation du CRTE.

Le CTO 2022-2028 du Pôle Territorial Albigeois et Bastides repose également sur les principales orientations stratégiques du projet de territoire. Elles regroupent 19 mesures opérationnelles.

Pour chaque mesure opérationnelle, une fiche-mesure, annexée au contrat, projette les enjeux partagés et fixe une feuille de route territoriale sur-mesure pour la période 2022-2028 permettant d'y répondre. Cette feuille de route identifie en particulier les projets structurants prioritaires qui en découlent.

Le CTO est accessible sur notre site internet avec le lien suivant : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/contrat-territorial-occitanie-2022-2028>

3.1.2 Accompagnement du dispositif « bourg centre » :

Le Pôle Territorial s'est saisi du nouveau dispositif « Contrat bourg-centre » proposé par la Région pour accompagner les communes concernées dans la préparation de leurs dossiers de pré-candidature et le contrat-cadre.

14 communes du territoire peuvent être concernées par ce dispositif.

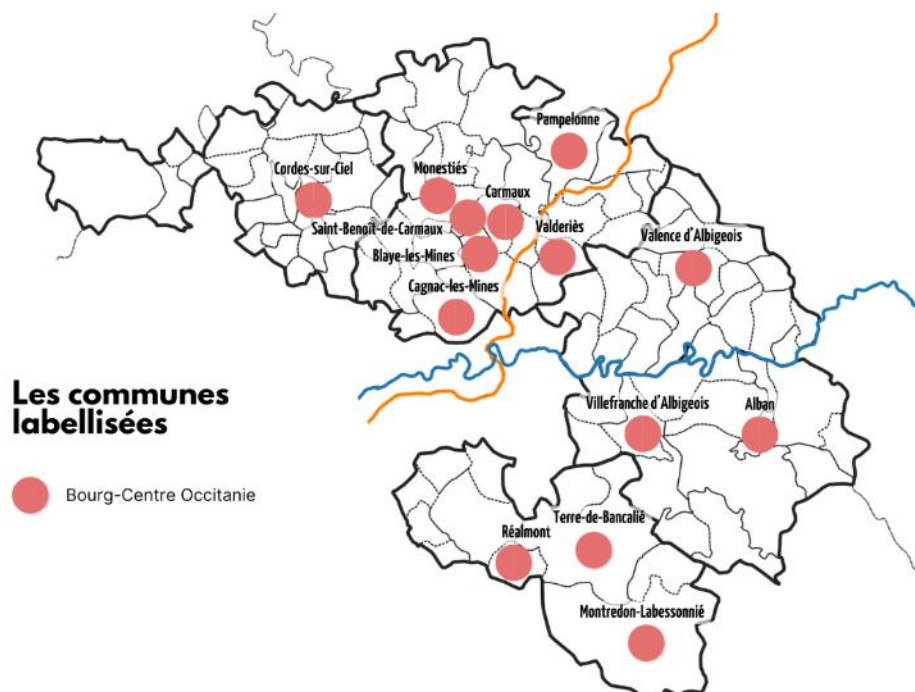
Il s'agit des communes « villes centres » des bassins de vie ruraux, des Pôle de services de + de 1500 habitants qui remplissent une fonction de centralité et les anciens chefs-lieux de canton.

Le projet de développement de la ville ou du bourg-centre s'appuie sur un diagnostic, identifie les enjeux et les leviers indispensables au renforcement de son attractivité. Il se traduit par un programme opérationnel pluriannuel, spatialisé et phasé dans le temps.

Les trois étapes du contrat :

- L'acte de pré-candidature : dossier de pré candidature et courrier co-signé (commune/EPCI/Pôle Territorial)
- L'élaboration du projet : mise en place d'une gouvernance adaptée et éventuellement réalisation d'une étude
- Le contrat proprement-dit avec la description des enjeux et objectifs du projet et le programme d'actions opérationnel pluriannuel, spatialisé et phasé dans le temps

Ce dispositif associe aux services de la Région, les services de l'Etat et du Département, la communauté de communes et le CAUE avec comité technique et comité de pilotage.



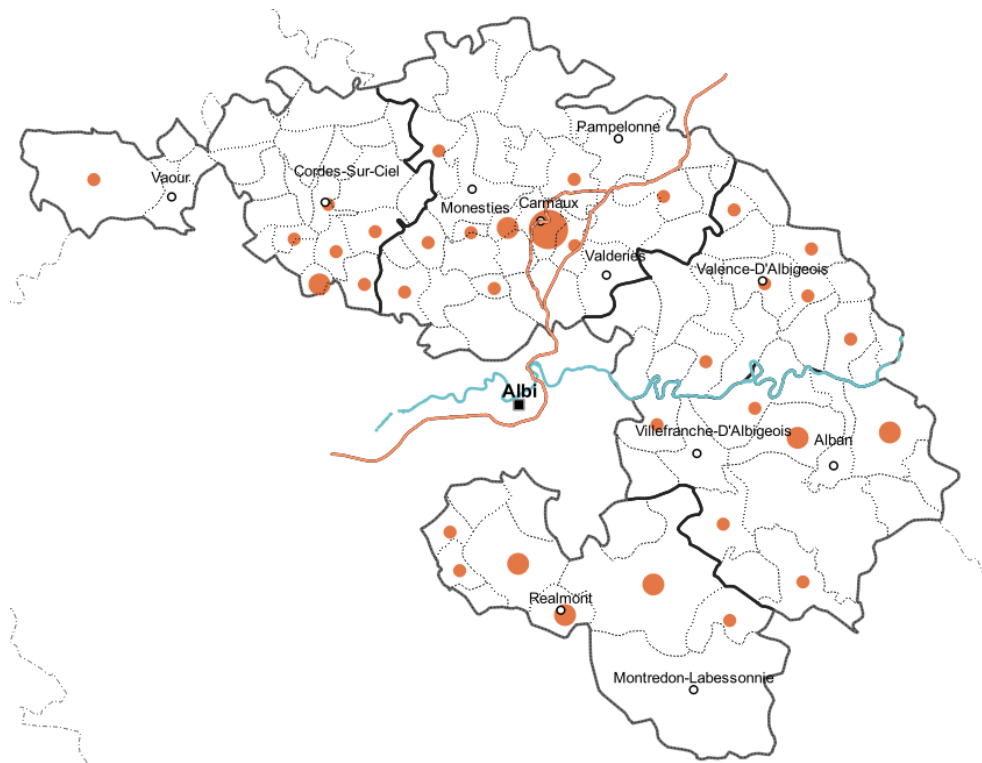
Les 14 communes labellisées

3.1.3 Programmes pour le Contrat Territorial Occitanie 2024/2025 :

En 2024, 29 opérations ont fait l'objet d'une attribution de la Région, pour un total de 7 928 957 € d'investissement global de la part des collectivités. En moyenne, la Région est intervenue à hauteur de 7%.

Le programme opérationnel 2025 en cours de construction, tous financeurs confondus, fait état de 47 opérations identifiées portées par 34 communes et 4 EPCI pour 16 445 741 € d'investissement global (à consolider).

La Région a également apporté un soutien financier à l'ingénierie du Pôle pour permettre l'animation de ce contrat et le soutien à l'ingénierie territoriale qui concoure aux objectifs régionaux. Cette aide représente 56 850 €



Un comité technique commun aux deux contrats territoriaux, CRTE et CTO, a été organisé le 30/09/2025. Le comité de pilotage s'est réuni le 16 octobre 2025.

3.2 PÔLE TERRITORIAL Le Contrat de relance et de Transition écologique

3.2.1 *Elaboration du CRTE (2021 – 2027)*

Pour mémoire, le Pôle Territorial a contractualisé avec l'Etat en 2021 un Contrat de Relance et de Transition Ecologique rebaptisé fin 2023 « Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique » dont les principales orientations opérationnelles sont issues du projet de territoire :

- **Développer l'attractivité du territoire et améliorer la qualité de vie**
- **Soutenir l'économie locale et l'emploi**
- **Amplifier la transition écologique et la résilience du territoire**
- **Développer la cohésion territoriale et l'implication de tous**

Le CRTE est téléchargeable sur le site du Pôle Territorial avec le lien suivant :

<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/contrat-de-relance-et-de-transition-ecologique>

3.2.2 La programmation 2024 et 2025 du CRTE

En 2024, 87 opérations ont été identifiées pour cette période, tous contrats confondus, pour un total de 34 312 381 € d'investissement global. Elles sont portées par 71 maîtres d'ouvrage (5 EPCI + 50 communes + 16 autres porteurs de projets publics ou privés).

Ces opérations ont fait l'objet de 8 948 441 € de financements attribués (26 % des investissements). 30 opérations relèvent de la transition écologique et sont fléchées au CRTE.

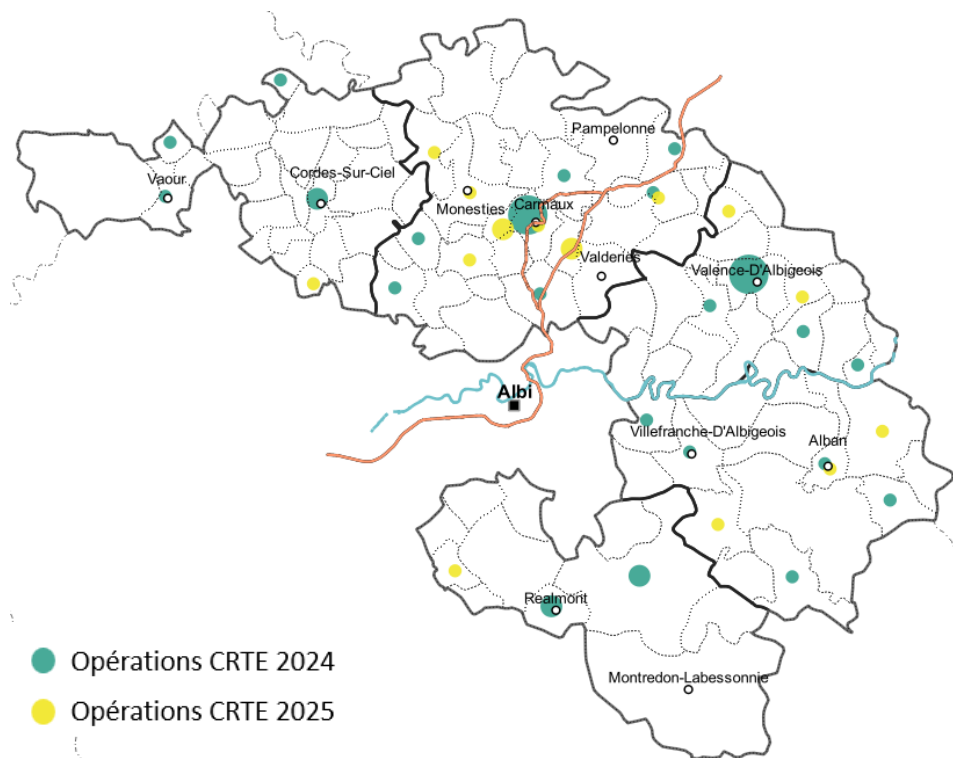
En 2024, 57 opérations ont fait l'objet d'une attribution de l'Etat, pour un total de 13 789 797 € d'investissement global de la part des collectivités. En moyenne, l'Etat est intervenu à hauteur de 31%.

La programmation 2024 du CRTE fait état de **35 opérations** pour 24 379 936 € d'investissement global portées par 1 EPCI, 14 Communes, le Pôle Territorial, le Département du Tarn, Trifyl, 2 syndicats, 5 associations et 4 structures privées.

Le programme opérationnel 2025 en cours de construction, tous financeurs confondus, fait état de 47 opérations identifiées portées par 34 communes et 4 EPCI pour 16 445 741 € d'investissement global (à consolider).

La programmation 2025 du CRTE regroupe à ce jour **19 opérations** pour 16 920 210 € d'investissement global (dont 14 sont fléchées au Programme Opérationnel 2025).

Un comité technique commun aux deux contrats territoriaux, CRTE et CTO, a été organisé le 30/09/2025. Le comité de pilotage s'est réuni le 16 octobre 2025.



3.2.3 Le suivi des Contrats Petites Villes de Demain

Les 5 communes engagées dans la démarche PVD (Carmaux/Blaye, Cordes-sur-Ciel, Albi et Réalmont) sont accompagnées par le Pôle Territorial qui a participé aux différentes instances de la construction de ces contrats (comités techniques, ateliers thématiques, comités de pilotage...).

Un lien étroit est maintenu entre le Pôle Territorial et les communes PDV dans le cadre de la programmation des actions inscrites dans leurs contrats (appui technique, aide au montage de dossier...). Le Pôle Territorial participe également à la mise en réseau des chefs de projet PVD (voir partie 6.3.2).

3.3 L'accompagnement des porteurs de projets

3.3.1 L'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics

Le Pôle Territorial a développé un appui aux projets pour les bâtiments publics avec le recrutement de François Hamard. Ce poste bénéficie du soutien de l'état par l'intermédiaire d'une aide fonds vert qui représente, pour 2025, 25 558 €.



Entre février 2024 et décembre 2025, près de 85 sollicitations ont été traitées sur l'ensemble des cinq intercommunalités.

Les interventions ont porté pour 60 % sur la rénovation énergétique mais incluent également :

- choix et optimisation des systèmes énergétiques ;
- confort d'été (campagnes de mesures, simulations, préconisations) ;
- Décret Tertiaire et obligations réglementaires ;
- économies d'énergie et régulation ;
- gestion du parc immobilier communal ;
- traitement de l'humidité ;
- optimisation de l'éclairage ;
- mobilisation d'aides financières (Fonds Vert, DETR, Région, Département, ADEME...).

Un travail en profondeur et multi-compétences

Le chargé de mission a assuré une ingénierie complète, mobilisant des compétences variées : thermique du bâtiment, CVC, urbanisme, analyse financière, montage de projet, marchés publics, concertation, programmation fonctionnelle, réglementation technique. L'impact de cet accompagnement est très variable d'une sollicitation à une autre.

Une partie des interventions ont permis de proposer aux élus un état des lieux de leur parc bâtiminaire, de les sensibiliser aux enjeux globaux liés aux bâtiments publics (logements communaux compris) et enfin de les conseiller.

L'autre partie a permis un accompagnement plus avancé avec des conseils techniques spécifiques, des études de faisabilité ou un suivi plus personnalisé d'une ou plusieurs étapes de réflexion ou de réalisation.

Pour renforcer ces accompagnements le chargé d'appui aux projets a eu recours :

- à des campagnes de mesures de température pour estimer des problèmes de confort d'été,
- à des thermographies pour identifier des problèmes de confort d'hiver. Cela permet de sensibiliser à la nécessité de déclencher des actions ou de cibler des actions ponctuelles efficaces

Au cours de cette période, les missions du chargé d'appui aux projets se sont précisées pour répondre aux attentes et besoins des élus. Pour cela, une communication spécifique a été mise en place, listant les différents types de mission pouvant être réalisées.

Pour plus d'informations : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/missions-batiments-publics>

Une montée en compétence collective

La mission a permis également de mettre en réseau les responsables des services techniques du territoire. Au fur et à mesure du déploiement de ces accompagnements, le réseau de ces agents s'est organisé et se réunit aujourd'hui régulièrement. Il permet :

- entraide entre services techniques,
- partage de retours d'expérience,
- circulation d'informations réglementaires,
- mutualisation de ressources (formations, outils, prestataires).

Cette dynamique constitue l'un des effets les plus structurants du dispositif.

Un travail partenarial renforcé

Le travail se fait en relation avec les partenaires territoriaux comme le SDET, le CAUE, Trifyl ou l'AREC. En particulier, le chargé d'appui aux projets a accompagné trois communes, avec l'aide du CAUE, pour sélectionner un maître d'œuvre dans le cadre d'un appel d'offre. Cela a permis de synthétiser les forces et faiblesses techniques des propositions faites par les candidats.

L'AREC est également souvent mobilisé à travers son programme BAOBAP pour accompagner les communes sur l'aspect financier ou sur la mise en place d'un conseil en gestion immobilier énergétique. Une analyse de l'impact du projet sur les finances de la commune est souvent proposée aux élus.

Grace à ces expertises, l'accompagnement peut permettre de comparer le coût des travaux, les aides mobilisables, l'impact sur les coûts de fonctionnement et enfin le calcul d'un temps de retour sur investissement pour chaque scénario de travaux.

3.3.2 Indicateurs de résultats :

- 46 projets accompagnés
- 30 collectivités concernées
- 13 bâtiments thermographiés sur 6 collectivités
- 28 visites techniques de conseils à la rénovation
- 10 diagnostics énergétiques réalisés ou accompagnés
- 3 accompagnements techniques d'appel d'offre réalisés

3.3.3 Exemple d'un accompagnement : l'école de Valdériès

La mairie de Valdériès rencontre un problème d'inconfort d'été dans les salles de classes de son école primaire et maternelle. Des premiers conseils avaient été formulés par le CAUE il y a quelques années pour trouver des solutions mais la commune avait besoin d'un accompagnement plus poussé pour les mettre en place. Les étapes mises en place ont été les suivantes

Etape 1 : identifier les niveaux d'inconfort et les besoins

Le chargé de mission a pu réaliser un relevé de température et une interview utilisateur (professeurs, usagers) pour mieux cibler le problème. Il a été décidé par la suite de faire appel à un bureau d'étude pour permettre de simuler les gains de différentes solutions. Le chargé d'appui a ainsi accompagné la commune dans la définition du cahier des charges d'une simulation thermique dynamique et à la sélection du bureau d'étude.

Etape 2 : Accompagnement dans le choix des solutions techniques

Une fois l'étude faite, le chargé de mission a pu aider à la compréhension et à la prise en main de l'étude par le maître d'ouvrage. Certaines solutions techniques ont été soulevées par le chargé d'appui, ce qui a permis d'enrichir les analyses.

Etape 3 : Estimation des travaux

Le chargé d'appui a accompagné la commune dans ces demandes de devis (formulation, cahier des charges, échange pour des précisions avec les entreprises...). Un travail de synthèse a été présenté en conseil municipal pour aider la commune à faire ses choix.

Aujourd'hui le projet est toujours en réflexion auprès des élus de la commune.

Cet exemple constitue une des premières réflexions poussées du territoire sur la prise en compte des enjeux de confort d'été dans les bâtiments publics, en limitant le recours à la climatisation.

3.3.4 Difficultés rencontrées sur la mission

Cette mission est toute nouvelle au sein du Pôle Territoriale. Elle a par conséquent rencontré différentes difficultés dont :

- Des difficultés à mobiliser les très petites communes, souvent éloignées des démarches d'ingénierie, et qui ne se sentent pas concernées par ces accompagnements ;

- La complexité croissante des normes ;
- La nécessité d'une expertise technique large (thermique, ventilation, marchés publics...) ;
- L'hétérogénéité des bâtiments anciens et des usages ;
- La difficulté pour certaines communes à accéder aux aides (plan de financement insuffisant, reste à charge trop important) ;
- La disponibilité limitée des élus et techniciens pour le suivi.

Ces 2 premières années ont mis en évidence la nécessité de disposer de nombreuses compétences assez pointues dans différents domaines: Audit, CVC, SDIE, marchés publics, bâtiment, EnR, suivi de travaux, ... Le travail partenarial est nécessaire !

4 LA TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE ET ALIMENTAIRE

4.1 Les PCAET

4.1.1 *Rappels sur les PCAET*

Le Pôle territorial, qui a conduit l'élaboration des 5 PCAET intercommunaux, est aujourd'hui engagé dans la coordination des programmes d'action avec les 5 communautés de communes et les partenaires.

Ces 5 PCAET ont pour objectif de :

- Amplifier les dynamiques de transition énergétique, engagées depuis 2010 sur notre territoire ;
- Définir le meilleur scénario, adapté au territoire, pour devenir un Territoire à Énergie Positive, conformément aux objectifs TEPOS. L'animation du PÔLE TERRITORIAL et la mobilisation de bureaux d'études spécialisés ont permis à l'ensemble des intercommunalités de travailler une stratégie partagée, mutualisée et concertée afin qu'elle soit acceptée et mise en œuvre par l'ensemble des acteurs
- Contribuer aux objectifs « REPOS » (Région à Énergie Positive). Pour cela, les territoires ruraux devront être en capacité de dépasser les objectifs d'autonomie énergétique afin de pouvoir couvrir en partie l'importante consommation énergétique des grandes métropoles et agglomérations.

En 2023, un travail de bilan à mi-parcours a été réalisé visant à faire un état d'avancement des PCAET portés par les 5 communautés de communes et réajuster si besoin certains éléments du plan d'actions lorsque cela s'avère nécessaire. Courant 2025, les communautés de communes ont ainsi poursuivi la mise en œuvre du plan d'actions et ont également commencé à travailler sur la démarche d'évaluation et de mise à jour des PCAET. En effet ceux-ci ont été établis pour une durée de 6 ans et arrivent à échéance début 2026.

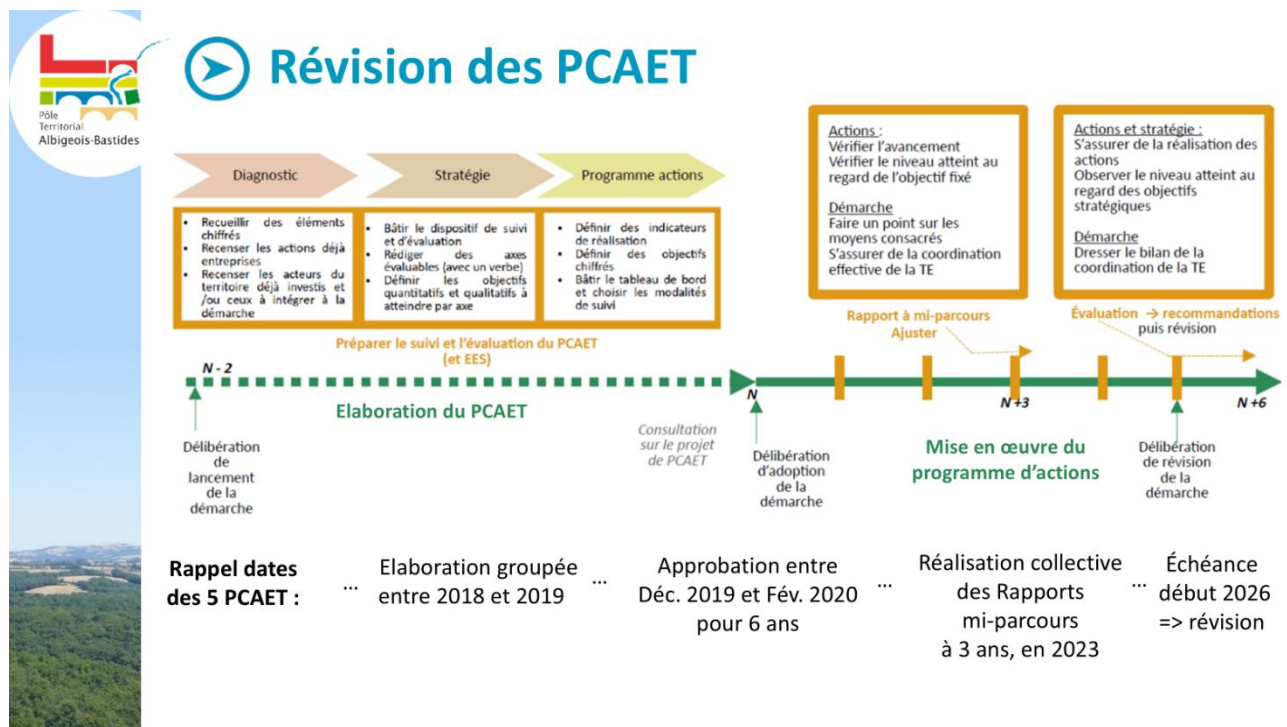
Ainsi le groupe des agents référents climat a été accompagné à plusieurs reprises en 2025 pour échanger et avancer sur ce travail d'évaluation/révision. Une première méthode de travail collective s'est ainsi échafaudée et doit être validée au sein de chaque EPCI :

- Actualiser l'état d'avancement du plan d'action (mise à jour des tableaux d'état d'avancement du plan d'actions)
- Observer l'évolution de la trajectoire du territoire (conso NRJ, prod EnR, GES...), notamment avec la plateforme Terristory
- Identifier une série de questions évaluatives (par exemple sur la stratégie, la gouvernance, le suivi du plan d'actions...) ainsi que la méthode d'évaluation pour les traiter
- Organisation d'un COPIL commun (5 EPCI & PTAB) : partage de l'actualisation de l'état d'avancement des plans d'actions et des questions évaluatives possibles
- Travail individuel au sein de chaque EPCI sur les questions évaluatives + recommandations à formuler pour le prochain PCAET

A noter que pour les 5 EPCI porteuses du PCAET, l'élaboration de la « V2 » du PCAET (stratégie et plan d'actions) sera à valider et à mener avec les nouvelles équipes d'élus qui seront en place suite aux élections de mars 2026 (enjeu fort d'appropriation et de portage du PCAET).

Ce PCAET « V2 » est également à articuler pleinement avec le projet de territoire (ou autre stratégie structurante) qui est/sera à venir au sein des communautés de communes au début du mandat 2026-2032, y compris en termes de calendrier. Des délibérations au sein des EPCI pour confirmer ce report de l'élaboration de la « V2 » après les élections ont été prises ou sont en cours (accompagnées dans certains cas d'un courrier vers l'Etat pour informer de ces décisions).

La diapositive ci-dessous rappelle la chronologie de ces PCAET

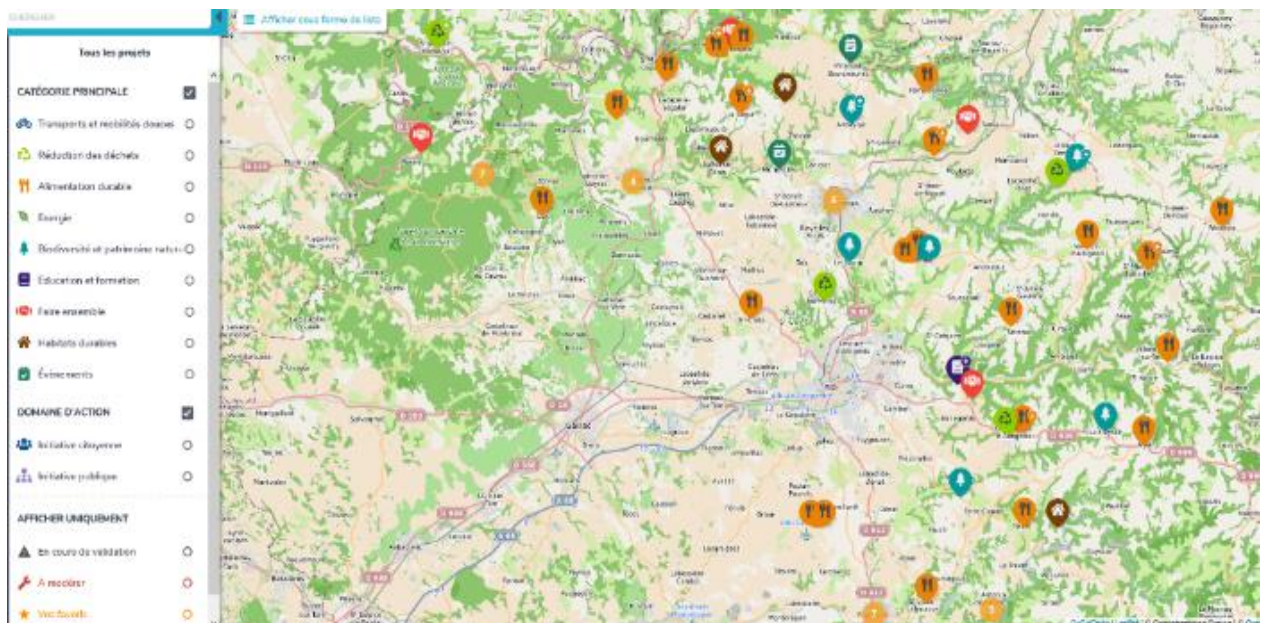


4.1.2 Le Réseau Bouge Ton Climat

La mise à jour et le développement de notre observatoire des initiatives citoyennes

Dans le cadre du réseau « Bouge Ton Climat », l'observatoire des initiatives citoyennes en faveur de la transition énergétique et écologique a été mis en place afin de favoriser les échanges et la diffusion de pratiques. Il s'agit d'un site internet dédié accessible via notamment une cartographie qui géolocalise l'ensemble des projets repérés sur notre territoire : <https://bougetonclimat.gogocarto.fr/>

Celui-ci recense toutes les actions collectives en faveur de l'environnement et du vivre ensemble : jardins partagés, friperies, restaurant solidaire, café associatif, actions en faveur de la biodiversité etc. Il s'agit ainsi de susciter l'envie des habitants d'oser changer de façon de vivre et de consommer, de donner vie à de nouveaux projets, en s'inspirant de ce qui existe déjà près de chez eux.



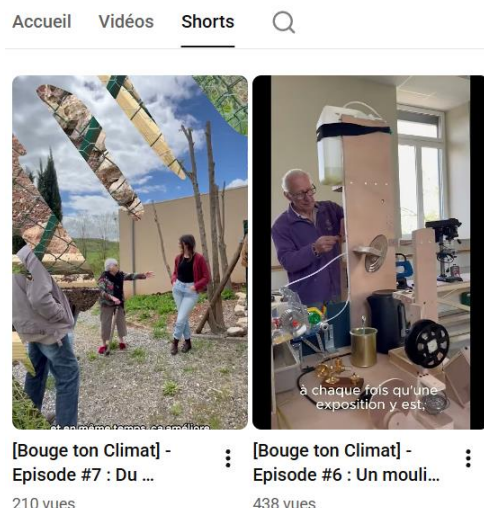
Le travail d'alimentation et de mise à jour des projets a été poursuivi avec l'ajout des nouveaux lauréats du fonds « coup de pousse » édition 2025. Ce travail a été notamment permis par le recrutement d'une stagiaire entre avril et août 2025 dont l'une des missions a été de rencontrer les citoyens qui portent des initiatives en faveur de la transition écologique afin de communiquer sur leurs actions. Actuellement, plus de 80 initiatives sont ainsi recensées sur cette cartographie.

Elles sont principalement portées par des collectifs citoyens, des associations, des SCIC... Ces initiatives sont organisées en 9 catégories principales : Transports et mobilités douces, Réduction des déchets, Alimentation durable, Energie, Biodiversité et patrimoine naturel, Education et formation, Faire ensemble, Habitats durables, Événements.

La diffusion de vidéos pour une mise en lumière des initiatives les plus inspirantes

Afin promouvoir et valoriser les actions inspirantes portées par les citoyen·ne·s de l'Albigeois et des Bastides du réseau « Bouge ton climat », le Pôle Territorial a souhaité produire plusieurs petits supports vidéo mettant en avant différentes initiatives locales (par exemple, parmi des projets lauréats « coup de pousse » des éditions précédentes ou de nouvelle action identifiée).

Ce travail a notamment été mené avec l'appui de la stagiaire accueillie au Pôle en 2025. Ainsi, ces vidéos réalisées ont été diffusées sur le site de Pôle Territorial, sa lettre d'information mensuelle ou encore les différents réseaux sociaux (YouTube, Facebook, LinkedIn...) sous forme de série de petits épisodes, et notamment en 2025 :



■ Autour du Moulin de Penthiès : **Episode #6** : [Un moulin qui a de l'énergie à partager](#)

■ Chicken Paradise 81 : **Episode #7** : [Du poulailler au jardin, quand la biodiversité crée du lien !](#)

4.1.3 Lancement du 5^{ème} appel à projets pour le fonds « Coup de Pousse »

Edition 2025 du fonds « Coup de pousse » :

Sous l'impulsion du réseau « Bouge Ton Climat », le Pôle Territorial Albigeois Bastides a lancé la **cinquième édition du fonds de soutien « Coup de Pousse »** qui permet d'accompagner des **collectifs citoyens** à l'émergence d'actions **simples, innovantes et reproductibles en faveur de la transition écologique**.

L'appel à projet a été ouvert en avril 2025 et les porteurs de projets avaient jusqu'au 30 juin 2025 pour déposer leur candidature. Le comité de sélection composé d'élus et de membres du réseau « Bouge Ton Climat » a proposé aux élus du bureau du Pôle Territorial de retenir **4 projets et d'accorder une subvention allant de 700€ à 2000€**. Les porteurs de projet ont désormais une année pour mettre en place leur action.

Ainsi, les 4 lauréats du fonds « Coup de Pousse » édition 2025 qui ont été récompensés devant près de 400 personnes lors de la **conférence avec Serge ZAKA** le 6 novembre 2025 sont :



- L'association **Endemic'Amis** à Terre-de-Bancalié, récompensée pour son projet pédagogique « **Outils nature : sur les traces de la faune sauvage !** » afin d'acquérir des supports pédagogiques, concrets, sensoriels et interactifs permettant de mieux comprendre la faune locale tout en facilitant la transmission de connaissances sur la présence animale dans la nature notamment auprès des jeunes (mallette d'empreintes de la faune sauvage, carnets de reconnaissance avec traces, oiseaux, indices de présence, etc.).



- L'association **L'été de Vaour** soutenue pour son projet de « **Douches solaires mobiles et mutualisables pour le festival et le territoire** ». Ce projet permettra de réduire les consommations en eau et en énergie grâce à une conception sobre et sera aisément déplaçable afin de bénéficier aux différents acteurs culturels et associatifs du territoire au profit de leurs bénévoles, salariés, artistes et prestataires.



- L'association **La Ronce Vivrière** à Penne, récompensée pour son projet « **Achat et installation d'équipements nécessaires au bon fonctionnement des jardins vivriers partagés** » qui permettra d'acquérir du matériel pour compléter les premiers équipements déjà en place sur les jardins vivriers et également répondre à l'arrivée des prochains participants.



- L'association **Miss Terre** à Sainte Croix, soutenue pour son projet « **Création d'un espace paysager propice à la biodiversité** » qui vise à installer autour des jardins partagés et à proximité du village, un espace où la nature et la biodiversité reprennent leurs droits. Les habitants du village pourront s'y promener, se rencontrer, faire de l'activité physique et se détendre.

Retrouvez une présentation plus détaillée de chaque projet sur le [site du Pôle Territorial](#).

Ces quatre lauréats ont été mis en avant et récompensés par les élus du Pôle territorial et par Serge Zaka lors de la soirée-conférence du 6 novembre 2025 à l'IMT Mines Albi (voir ci-dessous). En plus de leurs subventions ces 4 associations ont reçu une « batcave », un refuge à chauve-souris permettant d'accueillir jusqu'à une dizaine d'individus.



4.1.4 Visite « Climat Tour » en territoire Carmausin



Dans le cadre du PCAET, le 2 juin 2025 une délégation d'une vingtaine d'élus et de techniciens des communes et intercommunalités du PÔLE TERRITORIAL du Pays Lauragais ont participé à une visite « Climat Tour » sur le territoire du Carmausin Ségala pour découvrir plusieurs initiatives locales en matière de transition écologique. Accueillis à l'espace Tisserins à Carmaux puis directement sur le terrain, le programme de cette journée inspirante était riche :

- Énergies renouvelables citoyennes et visite du Parc solaire au sol de la Favarelle avec Coop de So,
- Présentation des actions de mobilisation citoyenne et de Coopération avec le Pôle Territorial Albigeois Bastides,
- Zoom sur la mobilité alternative et l'autopartage avec Citiz Occitanie,
- Projets d'aménagement, de désimperméabilisation et de végétalisation avec visite du centre-ville de Carmaux,
- Visite des projets de Récupération des eaux de pluie et du projet citoyen de Forêt pédagogique et comestible à Saint-Benoît-de-Carmaux.

Cette journée fut ainsi une belle occasion de valoriser les projets portés par les acteurs de notre territoire, d'échanger entre Pôles Territoriaux et de nourrir nos coopérations, et ainsi faire progresser nos trajectoires respectives de transition écologique.

4.2 Dispositif de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie

4.2.1 Rappels et présentation du dispositif et de sa gouvernance

L'enjeu de la « préservation de la ressource en eau » est un sujet de préoccupation commun aux 5 intercommunalités du Pôle Territorial et les élus du Pôle Territorial ont souhaité engager un travail collectif afin d'imaginer un dispositif de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.

Depuis 2023, un groupe d'agents référents issus des EPCI a été constitué pour co-élaborer cette action. Concrètement, le projet a pour objet la mise en œuvre par les communautés de communes du Pôle Territorial, en coopération avec les acteurs locaux, d'un dispositif collectif de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pour les ménages et les collectivités (communes, EPCI), avec :

- **Pour les ménages**, la création d'un chèque de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie permettant d'acheter des récupérateurs dans les commerces locaux (dispositif similaire à l'expérience mise en place sur Centre Tarn). Par ailleurs, les ménages bénéficiaires seront informés et sensibilisés sur les enjeux liés à ces récupérateurs (bons usages, moustiques tigre, intégration paysagère, ...). Ils seront également conviés à participer à un temps de sensibilisation à la sobriété en eau pour les usages domestiques et extérieurs.
- **Pour les collectivités**, soutien pour l'équipement des installations publiques de récupération des eaux de pluies. Dans la même logique de sensibilisation à la sobriété, des formations auprès des agents avec le CNFPT pourront également réalisées sur la gestion économe des espaces verts par exemple.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne a manifesté un intérêt pour apporter son soutien financier à ce dispositif. Plusieurs réunions du Groupe de travail réunissant les communautés de communes ont ainsi été organisé en 2024 afin de consolider notre projet, définir les premières modalités de mise en œuvre et finaliser notre demande de financement auprès de l'Agence de l'eau. Un financement LEADER complémentaire a également été sollicité sur le volet animation du projet. Voici le plan de financement prévisionnel de cette action sur 3 ans :

DEPENSES		RECETTES													
Postes de dépenses envisagés	Dépenses budgétées (3 ans)	Europe		REGION		Agence de l'eau		EPCI		Autres (Cnes, EPCI)		PTAB		TOTAL	
		€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
Animations & actions de sensibilisation à la sobriété, communication sur le projet, etc...	49 200 €	12 900 €	26%	- €	0%	24 600 €	50%	- €	0%	- €	0%	11 700 €	24%	49 200 €	100%
Aides pour les ménages : chèque de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau	225 629 €	- €	0%	- €	0%	112 815 €	50%	112 815 €	50%	- €	0%	- €	0%	225 629 €	100%
Achat de cuves de récupération d'eau pour les bâtiments publics et matériels complémentaires	355 000 €	- €	0%	52 500 €	15%	177 500 €	50%	- €	0%	125 000 €	35%	- €	0%	355 000 €	100%
TOTAUX DEPENSES TTC	629 829 €	12 900 €	2%	52 500 €	8%	314 915 €	50%	112 815 €	18%	125 000 €	20%	11 700 €	2%	629 829 €	100%

L'accord de financement a été obtenu en décembre 2024 avec la perspective de lancer les actions en 2025, et ce sur 3 années.

A noter que ce travail s'inscrit dans une logique d'approche systémique de l'enjeu « eau » et se positionne en articulation avec d'autres actions menées sur le sujet, comme par exemple : projet de « dispositif territorial pour favoriser la transition vers une agriculture de conservation des sols » porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval et la Chambre d'Agriculture du Tarn, inscription d'investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique des bâtiments publics (dont récupération eaux de pluie) dans le dispositif régional DIE (Dotation Innovation Expérimentation), etc. Ainsi, dans le cadre de cette action un comité partenarial réunissant les collectivités du projet, l'Agence de l'eau, les Syndicats de bassin versant du territoire, les syndicats d'AEP a été organisé le 29 avril 2025 pour faire un point sur le projet, ses actions, envisager des actions communes, évoquer les difficultés rencontrées...

La présentation et promotion de ce dispositif porté par le PTAB a été réalisée en 2025 par l'Agence de l'eau au travers d'une interview lors de la visite d'une installation de récupérateur sur un bâtiment public à Saint Benoit de Carmaux avec des élus locaux.



4.2.2 Récup'Eau chez les collectivités

La mission technique autour de la récupération des eaux de pluie a été rapidement mobilisée sur le territoire à travers une quinzaine de projets de communes et intercommunalités.



Les missions portent sur :

- Le dimensionnement précis des cuves de récupération en fonction des besoins et non des capacités de la toiture ;
 - Le diagnostic de projets existants présentant des dysfonctionnements ;
 - L'analyse des usages réels (arrosage, sanitaires, équipements municipaux) ;
 - L'optimisation des implantations ;
 - La mise en cohérence avec les dispositifs financiers de l'Agence de l'Eau ;
- La sensibilisation des élus au cycle de l'eau et aux économies réalisables.
 - La réalisation **d'une plaquette pédagogique** grand public, permettant aux communes de sensibiliser les habitants (choix des cuves, installation, entretien, usages autorisés).

L'ensemble de ces accompagnements a permis de sensibiliser les élus sur les sujets de l'eau et en particulier sur les avantages de la récupération d'eau et permis d'éviter des investissements disproportionnés ou de recentrer des projets sur des volumes réalistes, alignés avec les capacités techniques des communes.

Indicateurs de résultat :

- Nb de sites étudiés : **15**
- Volume total potentiel valorisable : **1583 m³ / an**
- Nb de communes et EPCI engagées dans la démarche : **7**

Exemple d'un accompagnement « type » : L'extension de la maison des services d'Alban

Dans le cadre de la mission d'appui aux projets de transition écologique, le Pôle Territorial Albigeois-Bastides a accompagné la Communauté de Communes des Monts d'Alban-Villefrancois (CCMAV) pour la mise en place d'un système de récupération et valorisation des eaux pluviales à la Maison des Services. L'objectif était de substituer l'eau potable par de l'eau de pluie pour les usages sanitaires, réduisant ainsi la consommation d'eau potable et les coûts associés.

Cette note de retour d'expérience (REX) synthétise les enseignements tirés de ce projet, les bonnes pratiques identifiées, et les pistes d'amélioration pour les futurs accompagnements.

Diagnostic initial

- **Surface de toiture analysée** : 600 m² (dont 560 m² en pente et 40 m² en toiture plate).
- **Besoins estimés** : 176 m³/an pour les sanitaires (68 personnes/jour × 12 L/personne/jour).
- **Volume d'eau récupérable** : 574 m³/an (ratio récupération/consommation de 3,25).
- **Dimensionnement de la cuve** : 10 m³, couvrant **98 % des besoins annuels**.

Outils utilisés :

- Logiciel La Banquise (Fontaine Ingénierie) pour estimer les besoins et le dimensionnement.
- Schéma d'implantation pour identifier les points de collecte et l'emplacement de la cuve.

A l'issu de l'accompagnement, le projet (en cours d'installation) a permis l'installation d'une cuve de 10 000 litres et d'un gestionnaire d'eau de pluie. L'autonomie en eau pour les usages sanitaires est de 98 % avec une cuve remplie en 12 jours après une pluie d'été (18 mm). Les conditions techniques proposées ont permis de prendre en compte des interventions de maintenance facilitées. Enfin cette opération a également été accompagnée pour l'obtention d'aide financière exceptionnelle auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne

Bénéfices qualitatifs

- **Exemplarité** : Projet reproductible pour d'autres communes du territoire.

- **Résilience** : Réduction de la dépendance à l'eau potable, surtout en période de sécheresse.
- **Sensibilisation** : Implication des agents et élus dans la gestion durable de l'eau.

Les difficultés rencontrées sur ce projet

Difficulté	Solution mise en œuvre
Surdimensionnement initial de la cuve	Optimisation via le logiciel <i>La Banquise</i> : passage de 15 m³ à 10 m³ sans perte d'efficacité.
Complexité réglementaire	Formation des agents aux arrêtés sécheresse et aux usages autorisés
Risque de prolifération de moustiques	Installation de filtres anti-moustiques (maille < 1 mm) et maintenance régulière.
Bruit de la pompe	Isolation phonique de l'espace technique.
Suivi des volumes valorisés	Pose de compteurs en sortie de cuve (obligatoire pour les subventions de l'Agence de l'Eau).

Les difficultés rencontrées globalement sur la mission

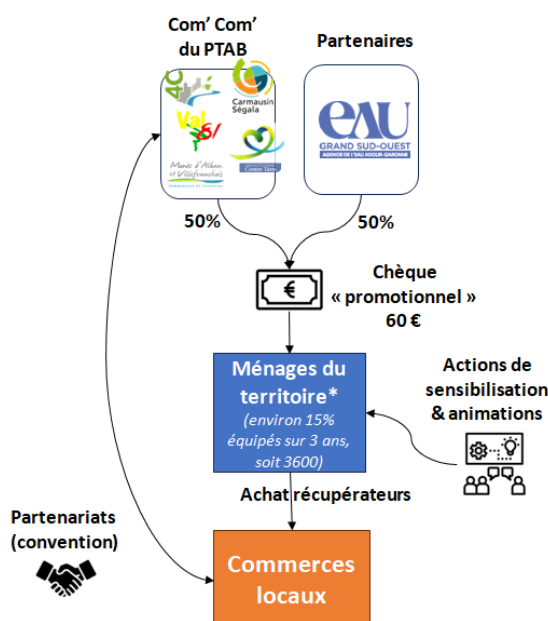
Cette mission, du fait de la fin du mandat et d'une préoccupation récente sur le territoire, connaît quelques difficultés :

- difficulté pour certaines communes à envisager un investissement sans retour financier immédiat ;
- méconnaissance fréquente des usages en eau, conduisant à des projets incohérents ;
- nécessité d'intégrer la récupération d'eau dans des projets plus larges (sanitaires, rénovation, espaces publics)

4.2.3 Dispositif « Récupération Eau » vers les ménages

Le dispositif d'aide à l'achat de récupérateur d'eau de pluie vers les ménages (habitants) s'organise de la manière suivante :

- **Une subvention fixe via un système de « chèque promotionnel »** permettant au ménage bénéficiaire d'acheter à moindre coût un récupérateur dans un commerce local partenaire. Les montants du chèque sont à définir selon chaque communauté de communes (50 ou 100 euros).
- **Un travail de partenariat** est ainsi à nouer avec les commerces locaux pour construire le projet et permettre aux habitants d'acheter leurs récupérateurs.
- Cette aide à l'achat s'accompagne d'une **action de sensibilisation sur plusieurs aspects** : installation récupérateur, problématique « moustique », par la remise d'outils de sensibilisation, par l'organisation d'ateliers d'animations sur la sobriété et préservation de la ressource en eau...



- **Un règlement de l'opération** est élaboré par chaque EPCI, permettant d'indiquer les modalités d'obtention du chèque promotionnel, de fixer les règles d'utilisation du chèque, de définir les droits et obligations bénéficiaires (s'engage à acheter un récupérateur dans les commerces partenaires, à l'installer selon préconisations, à ne pas le revendre, ...)
- Plusieurs campagnes annuelles sont prévues sur les 3 années (dans la limite du budget prévu pour l'opération)

Pour 2025 voici l'état d'avancement de la première campagne de « chèque promotionnel » :

- Lancement avec un décalage temporel : initialement prévu pour un lancement courant 2024, les validations définitives de l'accord financement du dispositif ont été obtenues fin 2024, le dispositif n'a donc pas pu démarrer avant ce début d'année 2025.
- Par ailleurs, le contexte budgétaire des collectivités s'est nettement tendu entre temps : plusieurs EPCI du PTAB ont manifesté des difficultés budgétaires pour l'exercice 2025. Plusieurs d'entre elles sont ainsi contraintes de ne pas pouvoir lancer de nouvelles actions en 2025 (à voir pour 2026 et 2027), notamment cette première campagne « chèque » vers les ménages.
- Ainsi, en 2025, seule la CC Centre Tarn maintient l'action telle quelle et a engagé sur son territoire une campagne. Le travail de partenariat avec les commerces locaux, l'élaboration du règlement, de communication a été mené entre avril et septembre 2025. Les habitants d'une commune de la 3CT peuvent retirer leur chèque entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2025.



Pour 2026 une autre campagne est d'ores et déjà prévue en Centre Tarn (printemps). Les autres EPCI attendent les nouvelles équipes pour lancer ou non une campagne en 2026.

4.2.4 **Elaboration des outils de communication du dispositif « récupération eau de pluie »**



Pour accompagner la promotion et l'animation du projet de récupération des eaux de pluies, une action de communication a été réalisée en 2025.

Celle-ci a permis de définir et créer l'identité et la charte graphique du projet, puis à partir d'une déclinaison de cette charte graphique, de créer, réaliser et mettre en page différents supports de communication prévus :

- Logos du projet,
- Affiche et flyer pour présenter et communiquer sur le projet auprès des habitants,
- Réalisation du "chèque promotionnel" : support papier permettant aux habitants d'acheter un récupérateur d'eau à prix préférentiel
- Plaquette d'information et de sensibilisation sur la ressource en eau,

Ce travail a été mené avec les collectivités et partenaires du projet entre mars et septembre 2025. Voir les exemples des supports et visuels réalisés (affiche et logo)



4.2.5 **Actions d'animation et de sensibilisation sur la sobriété en eau**

- **Conférence « Apprendre à danser sous l'orage : les défis de l'eau et de l'agriculture dans un climat en mutation »** avec Serge Zaka.

L'un des grands temps de l'année 2025 a été l'organisation d'une conférence avec le scientifique et conférencier Serge ZAKA, Ingénieur Agronome, Docteur en Agroclimatologie et Expert de l'adaptation de notre agriculture au changement climatique. Cette conférence fait pleinement partie du dispositif de sensibilisation des habitants, élus, associations du territoire aux enjeux de l'eau et du changement climatique.

Intitulée « Apprendre à danser sous l'orage : les défis de l'eau et de l'agriculture dans un climat en mutation » la conférence a été co-organisée par le Pôle Territorial avec le Syndicat de Bassin Versant Tarn Aval et a réuni près de 400 personnes à l'IMT Mines Albi le 6 novembre 2025.



A l'heure où le réchauffement planétaire a de plus en plus d'impacts directs sur nos territoires et nos modes de vies, Serge Zaka a réinterrogé notre rapport à l'eau, à notre agriculture et nos façons d'anticiper les crises à venir. A partir de son travail d'analyse scientifique précis, Serge ZAKA a d'abord rappelé les enjeux auxquels nous devons faire face en dressant un état des lieux des impacts sur notre territoire d'un point de vue de l'agriculture et sur la ressource en eau : précipitation, température, sol, forêt... Puis il a présenté les perspectives d'évolution du climat et les risques principaux à envisager localement : production agricole, effets économiques, disponibilité et qualité de l'eau, phénomènes d'érosion,...



Enfin il nous a fait part de son regard sur "demain", notamment en nous donnant des perspectives et pistes de solutions concernant la trajectoire et les changements de pratiques à opérer (solutions techniques, paysagères, organisationnelles...).

Lors de cette soirée le Syndicat Tarn Aval a également pu présenter le projet Objectif SOL en lien avec l'agriculture de conservation des sols.

Ce moment riche d'enseignements a été suivi d'échanges avec les participants et conclu sur note d'humour avec un temps de clôture théâtrale et décalé proposé par "En transition Cie"

A noter que lors de cette conférence, un temps d'échanges privilégié et convivial a eu lieu juste en amont de la conférence avec Serge Zaka. Il s'agissait de profiter de sa venue pour échanger « en petit comité », avec quelques élus du territoire, autour des enjeux de préservation de la ressource en eau, des sols, de l'agriculture et de résilience de nos territoires dans un contexte de changement climatique.



En savoir plus sur cette conférence, photos et replay vidéo [ici](#).

- **Mise en place d'atelier d'animations et de sensibilisation sur la sobriété en eau en Centre Tarn**

En lien avec sa première campagne de chèque à l'automne 2025, la 3CT a mobilisé le dispositif d'animation de l'action « récupération d'eau » du PÔLE TERRITORIAL en faveur de pratiques économes et la sobriété en eau.

Cela prend la forme d'un atelier de sensibilisation à destination des ménages bénéficiaires du chèque promotionnel et élargi aux habitants du territoire.

Ce premier atelier est animé avec le CPIE Pays Tarnais qui propose une matinée d'animations composées de plusieurs ateliers pédagogiques, ludiques, pratiques... :

- **Petit-déjeuner économe en eau** (produits locaux, café d'orge...)
- **Atelier : Réduire sa consommation en eau dans son habitation** pour une sensibilisation aux écogestes et présentation d'outils et astuces pour diminuer sa consommation en eau
- **Atelier : Economiser l'eau au jardin** pour une sensibilisation aux économies d'eau au jardin et aux solutions fondées sur la nature (paillage, sol vivants, plants économes en eau, heures d'arrosages...)
- **Atelier : « GASPIDO »** qui est un jeu de plateau « géant » à parcourir en famille
- **Exposition, ouvrages sur la ressource en eau...** en libre accès



Ce premier Atelier est organisé le 7 décembre matin à Réalmont et a réuni une 30aine de participants. La mise en place de cet atelier fait également office de « test » pour envisager les prochains ateliers tout au long du dispositif « récupération eau » et ainsi identifier les évolutions/améliorations à envisager avec le CPIE en termes d'animations et de déroulé par exemple.



Cet atelier fut aussi l'occasion de remettre un chèque aux habitants qui n'en avaient pas encore bénéficié

- **Elaboration de la plaquette pédagogique de sensibilisation sur la préservation de la ressource en eau à destination des habitants**

L'un des outils envisagés pour sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques économes en eau et aux bons usages d'un récupérateur d'eau de pluie est la réalisation d'une **plaquette pédagogique** diffusée largement sur le territoire. En effet, cette plaquette va accompagner le dispositif "chèque" pour les ménages et sera remise aux habitants du territoire tout au long de la démarche.

Entre mai et novembre 2025 le travail d'élaboration des contenus, de mise en page graphique, d'illustration, de validation avec les partenaires a ainsi été réalisé pour produire cette plaquette.

Ce guide pratique de 8 pages est construit à partir de chiffres clés, de rappels des éléments réglementaires, de bons conseils et astuces, de pratiques vertueuses et sobres en eau, de liens et ressources complémentaires... autour de plusieurs angles pratiques :

- L'eau et nous : quelques chiffres clés
- Bien choisir son récupérateur d'eau de pluie
- Installation : bon à savoir !
- Entretenir votre récupérateur d'eau de pluie
- Du jardin à la maison : les usages possibles
- Économiser l'eau : les bons réflexes au jardin

L'impression de premiers exemplaires a eu lieu fin 2025 et les premiers habitants de Centre Tarn ont reçu leur exemplaire lors de l'atelier du 7 décembre (cf. ci-dessus).

Une version numérique interactive avec liens cliquables et QR code est également disponible.

https://www.pays-albigeois-bastides.fr/sites/pays-albigeois-bastides.fr/www.pays-albigeois-bastides.fr/files/fichiers/paragraphs/guide_pratique_recupeau_ptab_2025.pdf



4.3 Autres actions structurantes

4.3.1 Unité de production de granulés bois

Le Pôle Territorial et la CC des Monts d'Alban et Villefrancois ont été sollicités début 2023 par une association tarnaise de consommateurs de granulés bois (Tarn Pellets et Granulés), pour réfléchir à l'émergence d'une unité de production de granulés. Cette association créée en 2022, regroupe 360 sympathisants dont 290 adhérents. Elle poursuit deux objectifs :

- Grouper les achats pour faire face à la pénurie et obtenir des prix plus raisonnables, en organisant des commandes groupées. Deux commandes ont été organisées en 2023 pour un volume de 200 tonnes de pellets.
- Etudier la possibilité de fabrication de pellets en construisant une unité de production territoriale citoyenne sur le modèle des coopératives d'énergie d'une capacité de production située entre 5000t et 10 000t /an.

Un travail d'animation et de rédaction d'un cahier des charges a été réalisé afin d'identifier un acteur en capacité de nous apporter de l'expertise sur ce projet qui présente les objectifs suivants :

- **100% local** en valorisant les déchets de bois existants des entreprises implantées sur le site identifié sur la zone d'activité bois d'Alban ou exerçant à proximité du site de production ainsi que différents gisements forestiers présents sur la CCMAV et/ou le Tarn. Une étude sur la mobilisation des gisements de la ressource est lancée avec l'aide de l'animation bois énergie hébergée par Trifyl.
- **de dimension territoriale qui s'inscrit pleinement dans la transition écologique du territoire.** Le segment clientèle recherché en premier lieu est les habitants du grand Albigeois (Nord Tarn), du Tarn et des territoires limitrophes. Les collectivités seront également impliquées dans le projet via l'émergence d'une SCIC et également en tant que consommateur pour alimenter différentes chaufferies bois au granulés existants et à venir.
- **une fabrication d'un granulé de qualité.** L'objectif du projet est de produire un granulé certifié qui apporte une garantie sur sa qualité et assure la possibilité des recours auprès des fournisseurs de poêle et chaudières pour les usagers.
- **Une structuration d'une filière locale bois source d'économie et d'emplois tout en préservant les différentes fonctions de la forêt.**
- **Dans un développement durable tout au long de son procédé de production,** mais également concernant le choix des matériaux utilisés et le mode de distribution de ses produits. L'étude lancée pour la définition du projet abordera ces questions qu'il s'agisse de l'optimisation dans la logistique de distribution par le recours à des entreprises locales existantes, des matériaux de conditionnement, de

l'organisation de points de livraison collective sur le territoire pour grouper les livraisons et limiter ainsi les émissions de carbone.

- **Une innovation**, que ce soit dans l'innovation sociale avec la création d'une entreprise SCIC multi partenariale qui associe les consommateurs, les collectivités locales, les fournisseurs, les entreprises... afin que l'ensemble des parties prenantes soit associé, que ce soit dans son modèle économique avec un développement plus résilient ou la coopération constitue les fondations du projet.

Une consultation a été lancée courant octobre 2023 et c'est la société RAGT Energie qui a été retenue pour réaliser une étude de faisabilité qui vise à :

- Participer à l'évaluation des gisements disponibles pour alimenter cette unité
- Réaliser des essais de granulation et des analyses en combustion du granulé produit
- Etudier la faisabilité technico-économique d'une usine de production de pellets
- Etudier les modalités d'optimisation technico-économique du réseau de distribution des granules

Cette étude bénéficie d'un financement de l'ADEME à hauteur de 70 %.

En 2025, le groupe projet s'est réuni à plusieurs reprises pour prendre connaissance des différents états d'avance des études et tests réalisés sur différents gisements. Ces tests et analyses ont porté sur :

- La caractérisation de 10 échantillons provenant de scieries ayant manifestées leur intérêt vis-à-vis du projet :
 - o Analyse PCI ;
 - o Taux de cendre
 - o Teneur en azote, soufre, chlore, divers métaux et éléments...
- La recherche de formulation de granulés bois et des essais de granulation pour l'obtention de la classe A1 :
 - o Formule 100 % résineux à partir de plaquettes et de sciure
 - o Formule 70 % de feuillu et 30 % de résineux
 - o Formule 100% issus des coproduits issus de la transformation de l'usine King Tree
- Des essais de combustion de l'ensemble des formules
 - o Sur poêle granulés avec mesure des différents indicateurs de combustion (cendres, mâchefers, émissions atmosphériques CO et Nox, performance,
 - o Sur chaudière à granulés avec mesure des différents indicateurs de combustion.

Ci-dessous quelques illustrations de ces résultats

ÉCHANTILLONS DU GISEMENT DU TERRITOIRE ET ANALYSES

RAGT ENERGIE +

Analyses	Unité	Plaquettes scierie Granié	Sciure scierie Granié	Sciure feuillu Galonnier	Sciure Bouissière	Plaquettes Bouissière	Scierie Verdalle	Vieu SNBD Graulhet	Plaquettes scierie INARD	Sciure scierie INARD	Plaquettes King Tree entrée process	Granulés bois A1
Humidité à réception	%ms	12,26	25,80	21,99	18,76	33,97	50,03	10,61	44,32	38,99	56,94	/
PCI sur sec	kWh/kg	5,08	5,16	4,97	5,29	5,32	5,24	5,18	5,28	5,33	5,09	/
PCI à 8% d'humidité	kWh/kg	4,62	4,70	4,51	4,80	4,84	4,77	4,71	4,81	4,85	4,62	> 4,6
Teneur en cendres sur sec	%ms	0,49	0,35	0,31	0,44	0,43	0,19	0,21	0,29	0,38	0,44	< 0,7
Analyses élémentaires												
Azote sur sec	%ms	< 0,1	< 0,1	< 0,1	< 0,1	NA	< 0,1	< 0,1	NA	0,14	0,12	< 0,3
Soufre sur sec	%ms	0,015	0,012	0,008	0,007	NA	0,01	0,01	NA	<0,02	0,009	< 0,04
Chlore sur sec	%ms	< 0,007	< 0,007	< 0,007	< 0,007	NA	< 0,007	< 0,007	NA	<0,02	<0,007	< 0,02

NB : le PCI est calculé à 8% d'humidité car c'est la valeur cible recherchée pour la production de granulés bois.

 Respecte le seuil
 Au-delà du seuil
 Très éloigné du seuil

RAGT

33

PERFORMANCES EN COMBUSTION & INDICATEUR

RAGT ENERGIE +

	100%RES-PLAQ/SCIU	70%FEU + 30% RES	BOIS ETALON	GRAMIX
Durée de combustion	05:53:59	05:56:19	05:29:44	05:12:26
Proportion contracté (%)	0,02	0,09	0,03	0,05
Proportion totale Cendres (%)	0,02	0,09	0,37	0,34
Masse volumique cendres (g/L)	183,72	206,11	331,36	152,44
Masse mâchefer (g)	0,58	3,24	0,14	0,41
Photo creuset final				
Indicateur de performance sur poêle à granulés			/	
Légende couleur	Qualité optimale Qualité moyenne Qualité mauvaise Granulés testés			

L'indicateur poêle permet d'avoir un score global sur l'ensemble des éléments par rapport à la performance en combustion des granulés.

L'indicateur poêle donne un meilleur score à la formule 100%RES qu'aux granulés GRAMIX-ADEME. Ce premier est proche des meilleurs granulés du marché.

L'indicateur poêle donne en revanche un score inférieur à la formule 70%FEU + 30%RES comparé aux granulés GRAMIX-ADEME. Mais il reste proche de la moyenne du marché et reste très loin des pires granulés du marché.

RAGT

25

4.3.2 Emergence d'une filière Pierres sèches

Suite à un diagnostic réalisé avant le COVID en 2019 sur la pierre sèche dans le Tarn par l'association ABPS (Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches), le territoire Albigeois et des Bastides était ressorti comme un territoire avec de forts enjeux, de part :

- Le patrimoine vernaculaire en pierres sèches présents
- La grande diversité de composition et de couleur de pierres (granit, schiste, grès, calcaire...) et la présence de nombreuses carrières encore en activité
- Le manque de professionnels
- Le soutien du département pour l'émergence d'une filière

- La motivation de plusieurs élus sur cet enjeu

Aussi après plusieurs rencontres de travail en présence d'ABPS et du Département du Tarn, il a été présenté aux élus, qui ont validé, le projet pour 2024 de lancer de premières actions autour de la pierre sèche. Les objectifs du programme envisagés sont :

- De structurer une offre de services et la diffuser dans les territoires
- D'accompagner le développement économique de la filière

Plusieurs actions seront organisées entre 2024 et 2027 pour différents publics qu'ils soient professionnels (formation, accompagnement économique...), publics (aide à la rédaction des CCTP, formation CNFPT...), associatif, culturels...

Ainsi, en 2025, **3 premiers chantiers** ont eu lieu sur 3 communes du Pôle territorial sous la forme de **formations** mobilisant différents types de publics :

- **Une initiation « grand public » à la construction/rénovation de murs en pierre sèche de 2 jours sur la commune de Le Riols (Tarn - 81), les 03 et 04 octobre** : cette formation a réuni une dizaine de participants issus notamment d'associations patrimoniales locales et a été assurée par deux artisans membre d'ABPS pour permettre de faire découvrir les techniques de construction et de restauration de murs à double parement en pierre sèche. Sur le site de l'église de Larroque rénovée depuis de nombreuses années par des passionnés de patrimoine, le chantier a permis de rebâtir une première partie du mur de clôture entre le terrain de l'église et le pré attenant. Les participants ont ainsi pu réaliser les différentes étapes de construction depuis la préparation des fouilles, la pose des gabarits, la sélection des pierres, le montage du mur, jusqu'au couronnement.
- **Une formation découverte pour un public « professionnel » en partenariat avec la CAPEB du Tarn sur la commune de Vindrac, de 5 jours du 24 au 28 novembre**. Cette formation permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour la construction et la restauration de murs de soutènement et/ou double parement en pierre sèche a réuni 4 participants (artisan, élu...).
- **Une formation « La maçonnerie traditionnelle de pierres sèches » en partenariat avec le CNFPT du Tarn, à Moularès, de 5 jours du 8 au 12 décembre pour les agents des collectivités** : de par leurs patrimoines, les communes et EPCI ont aussi un réel intérêt à développer les compétences de leurs agents sur ces techniques "pierre sèche" afin d'acquérir les bons réflexes et premiers gestes permettant d'intervenir sur un ouvrage ou de rénover un mur par exemple. Ainsi, avec le CNFPT du Tarn, le Pôle Territorial, a proposé cette formation à 8 agents des collectivités de son territoire (agents en charge des chemins de randonnées, du patrimoine, agents techniques, cantonniers...) afin de réaliser un chantier de rénovation d'un muret le long du chemin de randonnée de la commune.



Par ailleurs pour dynamiser la filière sur le territoire, lors de la formation sur la commune de Vindrac, le Pôle Territorial a profité de ce chantier pour organiser le 26 novembre une journée dédiée à la Pierre Sèche.

Il s'agissait à la fois d'échanger avec d'autres territoires de la région Occitanie et d'identifier des pistes de coopération et de mobiliser/sensibiliser les élus au travers d'un temps de présentation et d'échanges sur le sujet. Deux séquences ont ainsi été organisées :

- Le Matin, un travail spécifique avec plusieurs territoires d'Occitanie, venus pour l'occasion, a été réalisé afin d'identifier des éventuelles actions communes que nous pourrions mettre dans un projet de coopération Leader. Les territoires présents étaient les suivants :
 - o Pays Midi Quercy

- Syndicat mixte des gorges du verdon
 - CC Pays de sommières
 - PETR Vidourle Camargue
 - PETR Uzege Pont du Gard
 - PNR des Grands Causses
 - PETR Garrigues Costières
 - PETR Centre Ouest Aveyron
- L'après-midi une rencontre dédiée à la Pierre Sèche pour permettre aux élus locaux, agents des collectivités et partenaires de découvrir cette technique ainsi que des retours d'expérience inspirants, d'échanger avec des experts et de rencontrer des artisans en formation sur le chantier en cours de Vindrac, avec notamment :
- Présentation des enjeux de la Pierre Sèche par l'association ABPS (Artisans Bâisseurs en Pierre Sèche) ;
 - Illustration de notre patrimoine Pierre Sèche par le CAUE du Tarn ;
 - Témoignage du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes sur leur trajectoire et actions clés pour restructurer cette filière ;
 - Actions et perspectives sur le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides



Ce temps d'échanges a réuni plus d'une trentaine de participants.

4.3.3 « Cours d'école : on désimperméabilise ! »



Les cours d'écoles ont été fortement imperméabilisés dans les décennies précédentes. L'inconfort, généré par la surchauffe en été accentuée par des revêtements trop artificialisés, amène à repenser les aménagements de ces espaces en redonnant sa place au végétal. Au-delà de ces enjeux environnementaux, les bienfaits sur l'apprentissage, les comportements et les relations sociales constituent également un bénéfice pour le bien-être des enfants, des équipes pédagogiques et des autres usagers de l'école.

Pour sensibiliser les collectivités aux enjeux et les accompagner dans la définition de leur projet, le Pôle Territorial lance une opération en partenariat avec le CAUE du Tarn :

- Des temps collectifs pour s'inspirer : Visites de cours d'écoles exemplaires, ateliers thématiques...
- Un accompagnement individuel : Du diagnostic jusqu'à la **proposition de scénarios d'aménagement** assortis de références pour s'inspirer, le tout dans une **démarche participative** réunissant l'ensemble des acteurs de la cour d'école (élus, équipes pédagogiques, élèves, parents d'élèves, agents d'entretien...).

6 communes pourront bénéficier d'un accompagnement individuel pour la première année de cette convention avec le CAUE (jusqu'à 12 communes pourront être accompagnées sur les 2 années de la convention).

C'est dans ce cadre qu'en 2025, la commune de Réalmont a sollicité le CAUE du Tarn pour recevoir des conseils d'aménagement sur les 2 cours d'école maternelle et élémentaire du groupe scolaire Jacques Durand.

Première étape de cet accompagnement, l'organisation d'un atelier sur site le 2 juin qui a rassemblé les différents acteurs de la cour de l'école : direction, enseignants, ATSEM, représentants des parents d'élèves, service enfance-jeunesse de la communauté de communes, techniciens et élus de la commune.



Cet atelier s'est déroulé en 3 temps :

- Un temps d'observation des cours a permis de récolter des informations de la part des différents acteurs et de dresser collectivement un "diagnostic". Objectif : comprendre les usages de la cour et identifier les pistes d'amélioration pour une cour d'école plus végétale et plus fraîche.
- Un temps de travail sur plan, en salle de classe, pour imaginer la cour d'école de demain en s'inspirant de références photo.
- Un temps de synthèse où chaque groupe a pu partager les scénarios d'aménagement imaginés.

Suite à cet atelier, les architectes-paysagistes du CAUE ont produit une note conseil à destination de la collectivité proposant un état des lieux et des préconisations de scénarios d'aménagements assortis de références inspirantes. Ce travail a été présenté aux élus et aux participants de l'atelier.



La commune du Ségur a également été accompagnée. Le revêtement de la cour d'école est actuellement intégralement minéral et présente un inconfort d'usage en période de fortes chaleurs. Exposés plein sud, cet espace et la façade des bâtiments manquent d'ombre à certaines périodes de l'année.

Objectifs : dégoudronner et végétaliser une partie de la cour, installer des sols en copeaux de bois, proposer du mobilier extérieur et des structures de jeux pour les enfants et planter des arbres.

Lors du diagnostic réalisé par le CAUE, les points forts et les points faibles de la cour ont été analysés. Plusieurs préconisations ont été proposées au travers

de 2 scénarios d'aménagement assortis de références pour s'inspirer. Les travaux sont aujourd'hui en cours de réalisation.

4.3.4 L'accompagnement à la rénovation, à la construction et à l'usage des bâtiments

La mission d'appui aux bâtiments publics a permis cette année d'accompagner une trentaine de projet auprès des communes des cinq intercommunalités.

Les missions sont très variées et comportent de la sensibilisation et du conseil pour commencer. 5 séances de thermographie ont pu être réalisées sur une dizaine de bâtiment. Elles ont donné lieu à un rapport comprenant une analyse et des préconisations de travaux.

Quand la collectivité souhaite impliquer davantage le chargé de mission, il peut alors prendre en charge des missions complémentaires comme de l'étude de propositions commerciales, l'accompagnement à la

réalisation d'un audit énergétique ou animer un travail de réflexion sur le confort d'été. Ce travail a été réalisé sur deux écoles du territoire.

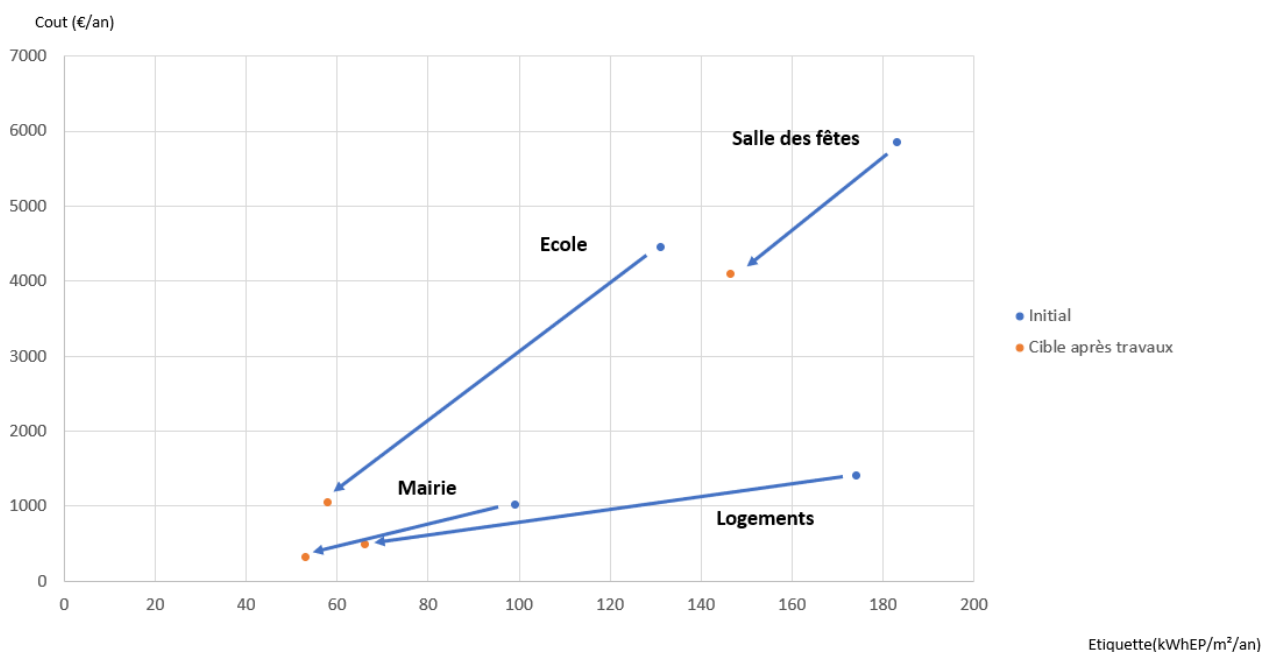
Une fois les audits réalisés sur les bâtiments principaux de la commune, il est possible de réaliser une étude de conseil en gestion immobilière qui permet de prioriser les travaux et de les planifier dans le temps.

L'agent a été sollicité trois fois pour participer à des commissions d'appel d'offre. Il apporte alors une expertise technique sur les réponses des candidats et aide aux décisions des élus.

La participation au réseau des Conseillers en Energie Partagés a permis de réaliser des formations sur l'impact des projets de rénovation sur les finances de la collectivité pour plusieurs agents du Pôle Territorial. Cela a également permis de participer à plusieurs campagnes de test d'outils mise en place par l'AREC dans le cadre du projet BAOBAP.



Etiquette et Coût des Bâtiments



Pour plus d'informations : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/missions-batiments-publics>

4.4 Vers une Fabrique Locale de territoires en transition

4.4.1 Rappels sur la démarche initiée et les actions menées

Fin 2021, suite à un diagnostic réalisé par la « **La Fabrique des transitions** » sur les capacités de portage et de pilotage d'une transition systémique sur le territoire, le Pôle Territorial s'est engagé dans la première promotion du parcours d'accompagnement expérimental « **Territoires pilotes de la transition** ». Un des objectifs du Pôle Territorial est de réfléchir à l'émergence d'une fabrique locale de territoires en transition.



Cet accompagnement a permis, entre autres, d'aider au positionnement vis-à-vis des transitions à engager sur nos territoires dans une démarche de « conduite du changement systémique », c'est à dire : sortir des logiques sectorielles pour aller vers une approche plus transversale ; regarder ce que cela implique en termes de nouvelles formes de coopération entre acteurs ou encore comme nouvelles organisations et management au sein des collectivités.

Aujourd'hui, pour amplifier nos transitions écologiques et sociales, les questions de coopération entre acteurs, entre collectivités et avec les citoyens sont majeures. Cela implique de changer nos modes d'organisations, et aussi

de changer nos modes de management des équipes et des projets. A partir de 2022 un travail spécifique visant à interroger nos pratiques de coopération a été engagé avec l'appui de la Fabrique des Transitions au travers de groupes de travail avec élus, DGS et agents « référents » en charge de la transition.

Dans la continuité de cet accompagnement, en 2023, les DGS des Communautés de communes du Pôle Territorial, et plusieurs agents ont travaillé en commun sur la co-conception d'une formation commune aux 5 EPCI qui vise à :

- Prendre conscience que l'on peut s'organiser différemment pour porter des projets plus ambitieux ;
- Faire des responsables de nos collectivités des ressources au service de la coopération et la transversalité ;
- Développer des projets à l'appui de nouveaux outils, méthodologies et organisations ;
- Ouvrir des perspectives d'évolution et de transformation de l'action publique ;
- Mettre en pratique en mobilisant des situations issues du « réel » de nos territoires.

En partenariat avec le CNFPT cette formation « intra » de 6 jours a été intitulée « Du participatif au coopératif, manager à l'heure des transitions dans les collectivités territoriales » s'est déroulée en 2024 et a permis de :

- D'appréhender les fondamentaux sur les enjeux environnementaux, économiques et sociétaux en Jour 1
- De réinterroger la fonction et la posture du « manager » au regard de la coopération et de la transversalité en Jour 2 et Jour 3
- De réinterroger le management des projets dans la transversalité et la coopération en Jour 4
- De se questionner sur l'évolution et la transformation de nos collectivités et de l'action publique en Jour 5
- D'approfondir les outils d'animation et de la coopération le Jour 6

Les agents concernés par cette formation sont les responsables de pôle et chefs de services, soit près d'une quarantaine d'agents territoriaux. Tout au long de cette formation, nous nous sommes demandés comment intégrer davantage les logiques de coopération et de transversalité dans les actions et modes de faire de nos collectivités ? Quels rôles les techniciens de collectivités en particulier les « managers » peuvent jouer pour y contribuer ? Quelles postures, compétences et méthodes « nouvelles » sont à mobiliser ? Avec une ambition : faire des responsables de nos collectivités des ressources au service de la coopération et la transversalité et amplifier nos transitions !

Par ailleurs, pour alimenter travaux en cours sur nos enjeux d'organisation et de transversalité, le Pôle Territorial a organisé en avril 2024 à Cap Découverte une rencontre décalée et inspirante "en tête à tête" avec Claude ONESTA autour des questions de management collectif, de coopération et de "faire ensemble", et ce, spécifiquement à l'intention des élus et agents de nos collectivités (communes, EPCI). En plus des 40 managers de la formation cette rencontre a également réunis des élus et d'autres du territoire.

Toutes ces actions visent petit à petit à faire émerger sur le territoire une fabrique locale de territoire en transition reposant sur plusieurs piliers :

1. Travailler sur une ingénierie partagée et formée à la systémique,
2. S'outiller et maîtriser des outils et des méthodes qui aident la définition et le pilotage des projets du territoire vis-à-vis de la transition écologique et des approches systémiques,

3. Structurer des partenariats autour de ce projet pour compléter nos ressources et travailler nos complémentarités, comme par exemple : CAUE, SDET, AMF81, Trifyl...,
4. Animer des réseaux et des espaces de dialogue (élus, agents...) – se forger une culture de la coopération,
5. Porter des projets/services mutualisés entre communautés de communes,
6. Définir collectivement un parcours de formations pour monter en compétences tant vis à vis des agents et des élus du territoire,
7. Donner à voir et inspirer les porteurs de projets avec les réalisations exemplaires existantes sur le territoire et au-delà – encourager l'innovation !

Une Fabrique locale
pour des territoires en transition



4.4.2 Organisation de la première Journée annuelle des managers

Suite à l'organisation en 2024 de cette formation "Du participatif au coopératif, manager à l'heure des transitions dans les collectivités territoriales", les participants avaient souhaité se réunir 1 à 2 fois par an pour poursuivre la dynamique engagée.



Ainsi, le 24 juin 2025 à Blaye-les-Mines, a eu lieu la première **"Journée Annuelle Managers"** réunissant le réseau des 40 agents formés afin de :

- Se retrouver et **faire un point d'étape** sur ce qu'il s'est passé depuis la formation,
- Permettre **l'échange de pratiques** entre agents sur les outils de la coopération,
- Poursuivre la **montée en compétences** par la **mise en pratique concrète d'outils en faveur de l'intelligence collective** : formation, prise en main et test de la boîte à outils Métacartes "Faire Ensemble" ,
- Partager sur les **suites** à donner.

Lors de la matinée les échanges entre pairs ont permis de s'interroger par petits groupes sur le chemin parcouru depuis la formation et sur les évolutions vécues ou perçues à la fois en tant qu'agent (dans ses missions, ses manières de travailler,...) ainsi qu'au sein de la communauté de communes ou du service.

Par exemple, des outils comme le "cadre de sécurité des échanges" ont été utilisés par plusieurs collectivités lors de temps de travail avec les élus permettant une meilleure écoute (active) mutuelle.

Ou encore la mobilisation de la méthode du "codéveloppement" qui a permis une meilleure implication des différents pôles/services de la collectivité autour d'un projet et une meilleure interconnaissance des enjeux et problématiques de chacun.

Cette journée fut également l'occasion de **prendre en main et tester la boîte à outils Métacartes "Faire ensemble"** qui propose une méthode clé en main pour **concevoir de A à Z les séquences d'animation d'une rencontre participative** ou demandant de la **co-construction** entre acteurs (soit en interne d'une collectivité avec élus et agents, ou avec des habitants, des partenaires...)

Lilian Ricaud concepteur de cette boîte à outils et spécialiste des stratégies de coopération a ainsi animé une séquence de travail où chaque communauté de communes a pu se mettre en situation



en travaillant autour d'un cas pratique "réel" d'événement, de manifestation ou de "temps fort" qui serait à organiser dans les prochains mois.

A la fin de la journée, chaque collectivité est répartie avec **2 sets de cartes Métacartes "Faire ensemble"** pour poursuivre le travail engagé lors de cette journée et surtout utiliser cette boîte à outils en interne sur d'autres temps de rencontres à venir.

4.4.3 Interventions et partage d'expériences auprès d'autres collectivités

Le Pôle territorial de l'Albigeois et des Bastides a été sollicité à plusieurs reprises en 2025 pour partager son expérience en matière de coopération territoriale et sur ses travaux en cours pour le développement de la Fabrique locale de territoire en transition. Ces sollicitations viennent reconnaître l'importance de travailler ces sujets à l'heure des transitions et ont permis d'inspirer d'autres collectivités :

- Dans le cadre de la rencontre annuelle du **réseau TOTEn (Territoires et Transitions en Occitanie)** (juin 2025),
- Auprès de la **Communauté de communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (QRGA)**, désireuse de s'inspirer de démarches exemplaires à l'échelle régionale.
- Auprès d'autres Pôle Territorial à l'échelle nationale engagés dans un accompagnement avec la Fabrique des transitions (mai 2025)
- Lors d'une session de formation du CNFPT sur la coopération auprès de managers de collectivités locales (DGS, DGA...) (octobre 2025)

4.4.4 Animation de nos réseaux d'agents de développement et mise en réseau des acteurs

Dans le cadre de l'émergence de cette fabrique locale de territoires en transition, l'animation de réseaux d'agents de développement est importante pour permettre l'émergence de plus de coopération et de travail en co-construction entre nos collectivités.

Durant l'année 2025 nous avons poursuivi les mises en réseaux locaux suivants :

- Réseau des agents référents sur la transition écologique, PCAET ou développement durable

Le réseau des agents référents sur la transition écologique/PCAET s'est réuni à plusieurs reprises en 2025 (18/09, 15/10, 30/10, 04/12) avec l'appui du Pôle Territorial, en particulier pour faire des temps de partage des actions en cours et des actualités de chacune des communautés de communes sur leur PCAET/Transition écologique ou encore pour échanger et avancer sur ce travail d'évaluation/révision des PCAET ce qui a permis de définir une première méthode de travail collective (cf. *Paragraphe dédié au PCAET*).

- Réseau des chefs de projets PVD

Sur un rythme d'une rencontre tous les 2-3 mois, le Pôle Territorial propose aux chefs de projet PVD de se rencontrer pour un échange libre sur les actualités et les projets de chacun. Ce réseau vient en complément de la mise en réseau déjà proposée par la DDT. L'échelle du Pôle Territorial permet un échange entre territoires voisins et un partage d'informations en matière d'accompagnement financier des projets dans le cadre des contrats territoriaux portés par le Pôle.

- Réseau des DGS des 5 intercommunalités

En 2025, ce réseau s'est réuni 2 fois autour notamment :

- De la candidature à l'appel à projet « Coopération Territoriale »
- Des projections financières pour l'année 2026
- L'organisation de temps de travail sur la feuille de route pour le prochain mandat

- Réseau des offices du tourisme du territoire

Les offices de tourisme se sont réunis à plusieurs reprises pour travailler en commun sur l'émergence du dispositif d'accompagnement des prestataires touristiques dans le cadre de Leader et pour échanger informations et actualités.

- Réseau des agents techniques

Les responsables de services techniques se sont réunis trois fois en 2025 pour initier un réseau d'échanges et d'entraides. Ils se sont équipés d'une mailing liste permettant de communiquer entre eux, de demander de l'aide sur un sujet ou de transmettre une information aux collègues des autres collectivités.

4.5 Le Projet Alimentaire Territorial

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides est impliqué depuis de nombreuses années dans la structuration, l'organisation et l'animation des circuits courts.

A partir de 2016, le territoire s'est fixé pour objectif de construire collectivement un Projet Alimentaire Territorial, tel qu'il est défini par la loi d'avenir pour l'agriculture d'octobre 2014. Une première stratégie territoriale a été menée pour la période 2017-2020 donnant lieu à une reconnaissance et la labélisation PAT par le ministère de l'agriculture en 2019.

Une seconde stratégie a été développée pour la période 2021 – 2026 avec une labellisation du PAT niveau 2.

Le PAT réunit de nombreux partenaires qui portent et contribuent aux différents plans d'actions qui ont été mis en place.

L'année 2025 a été marquée par :

- Le développement d'un parcours d'accompagnement collectif « Ma Cuisine Engagée » ;
- La définition d'une stratégie favorable au renouvellement des générations et à la préservation du foncier agricole, appuyée par la réponse à l'appel à projet Coopération Territoriale et la sollicitation de fonds LEADER ;
- Le soutien à un groupe d'élus et de citoyens pour déployer le « porte-à-porte transmissibilité » sur le Cordais et le Causse ;
- L'accompagnement de collectifs de producteurs : SICA de Vaour, O'meloko ;
- La 4^{ème} édition de l'évènement Goûtons nos campagnes.

Après avoir détaillé ces actions, nous ferons un point sur la gouvernance et les perspectives de financement du PAT.

4.5.1 Ma Cuisine engagée

Depuis plusieurs années, des formations à destination des cuisiniers la restauration collective ont été organisées. Un essoufflement a été constaté avec une plus grande difficulté à les mobiliser sur ces temps. Ainsi, avant d'engager de nouvelles actions, la chargée de mission a initié fin 2024 une démarche de bilan qui a permis d'identifier en partie les besoins et attentes des établissements vis-à-vis du PAT. Les établissements rencontrés ont notamment remonté des besoins sur le déploiement de l'outil « Ma Cantine », le gaspillage alimentaire ou l'appui à la recherche de fournisseurs locaux.

Pour accompagner ces changements, nous avons construit en partenariat avec le GAB du Tarn, l'association les Mains sur Terre, la Chambre d'Agriculture et Public Labos un programme d'accompagnement collectif autour de trois modules : le gaspillage alimentaire, le fonctionnement en cuisine et l'approvisionnement. Chacune des structures partenaires interviendra sur l'un ou l'autre des modules.

Le principe est d'avoir des trois sessions collectives pour chacune des thématiques, avec du partage de connaissances, de méthodologies, ponctuées par des sessions de travail en autonomie au sein de chaque établissement. L'objectif est de les accompagner à réaliser des diagnostics et des feuilles de route avec des objectifs chiffrés et des leviers d'action.



En mars, un appel à candidature a été partagé auprès des établissements concernés (ehpad, cuisines centrales, cantines scolaires...). Cinq établissements ont manifesté leur volonté d'intégrer le parcours : l'ehpad de Cordes-sur-ciel, la maison de retraite de Bel Cantou, la cuisine centrale de Fontbonne, la cuisine centrale de Carmaux et l'ehpad de Monestiés.

La première session a démarré en septembre sur le gaspillage alimentaire, jusqu'en décembre. Le dispositif est coordonné par le GAB du Tarn.

4.5.2 Stratégie de renouvellement des générations et préservation du foncier agricole

Le PAT porté par le Pôle Territorial s'articule autour de plusieurs objectifs stratégiques, dont l'installation, la transmission agricole et la préservation du foncier agricole sont partie intégrante. Bien qu'historiquement quelques actions aient été menées pour y répondre (identification de foncier à potentiel de maraîchage dans la vallée du Tarn, parcours transmission paysanne, formation-action sur le foncier), le Pôle Territorial ne disposait jusqu'alors pas de cadre stratégique spécifique à ces thématiques. Pour y pallier, un groupe de

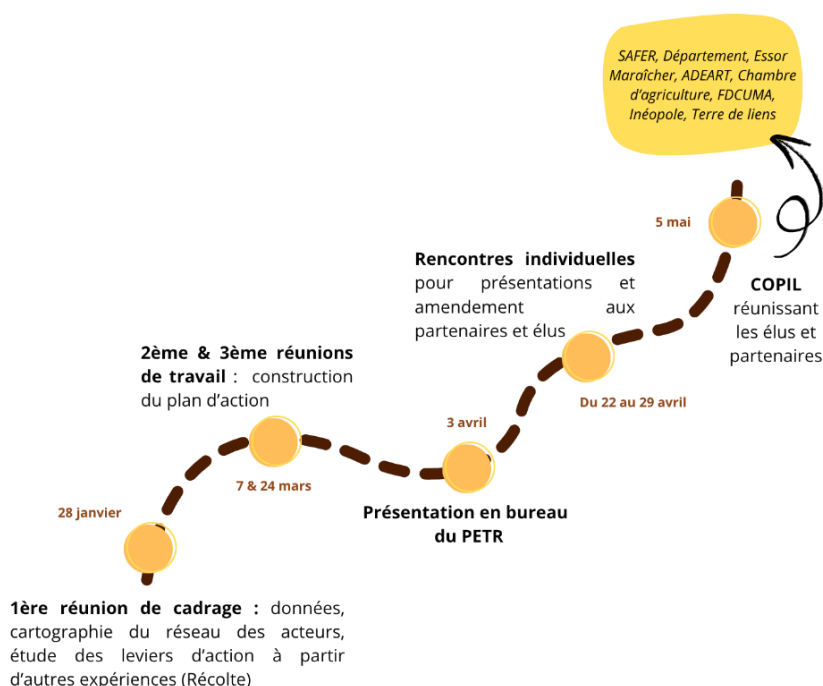


Figure 1 : COPIL réunissant élus et partenaires

travail a été mis en place début 2025 regroupant techniciens des intercommunalités et élus.

Ce travail a suivi les étapes suivantes :

Dans tout le processus, les données récoltées concernant les exploitations agricoles et le foncier sur la



période 2010 – 2020 ont mis en avant plusieurs phénomènes, en particulier :

- La baisse du nombre d'exploitations de 15,9% ;
- La diminution du nombre d'actifs agricoles associés de 17,5%
- Le maintien de la surface agricole utile mais agrandissement progressif des exploitations avec une surface agricole utile moyenne par exploitation qui a augmenté de 17%
- Une part importante du nombre d'agriculteurs de plus de 55 ans qui vont partir à la retraite dans les 10 ans : ils concernent en moyenne 40,6% des exploitants en 2022
- Un nombre insuffisant d'installation pour assurer le renouvellement des générations et un manque d'adéquation entre la structure actuelle des fermes et les projets des repreneurs

Pour répondre à ces enjeux, un plan d'action a pu être défini autour de cinq actions principales (voir plan d'action détaillé en annexe) :

- 1) Mise en place d'une cellule foncière et d'un observatoire partagé :
- 2) Déploiement de groupes de veille et d'animation citoyenne :
- 3) Développement du test d'activité en archipel :
- 4) Restructuration des fermes pour de la transmission-installation multiple
- 5) Sensibilisation et information sur l'installation-transmission à destination des futurs cédants et porteurs de projets

Pour appuyer sa mise en œuvre, nous avons sollicité deux financements : l'appel à projet Coopération Territoriale porté par la Région et les fonds LEADER. Ils permettront, sous réserve d'une réponse favorable, de financer 70% du temps dédié de la chargée de mission sur le projet ainsi que d'outils complémentaires, en particulier : l'accès à la base de données Vigifoncier de la SAFER pour les cinq communautés de communes, des études de repérage de biens vacants sans maître par la SAFER et une prestation de l'Essor Maraîcher pour déployer le test d'activité en archipel sur le territoire.

Concernant les deux outils de la SAFER (biens vacants et Vigifoncier), leur mobilisation a nécessité de nombreux temps d'échanges, de présentations avec les intercommunalités puisque l'idée était de faire un regroupement au niveau du PÔLE TERRITORIAL afin de bénéficier d'une réduction par effet de mutualisation. Une présentation plus précise de ces outils par la SAFER a été organisée début juillet 2025.

4.5.3 Porte-à-porte transmissibilité sur le Cordais et le Causse

Au niveau de la Communauté de communes du Cordais et du Causse, un groupe d'élus, citoyens et d'agriculteurs a décidé de se saisir de la problématique de transmission agricole et a souhaité engager une démarche "d'aller vers" visant à rencontrer des agriculteurs proches de la retraite, afin de les sensibiliser et les aider dans leurs démarches pour éviter que les exploitations partent à l'agrandissement et assurer ainsi leur pérennité. A travers cette démarche, il s'agit de former, d'organiser et d'accompagner le collectif à réaliser des rencontres avec des agriculteurs pour lesquels les questions de transmission ou reprise de leur exploitation se posent.

L'accompagnement de ce collectif a démarré en 2024 et s'est poursuivi en 2025 à travers plusieurs actions :

L'organisation de la seconde journée de formation avec le CIVAM35 qui a déployé cette action sur son territoire pour comprendre les enjeux du porte-à-porte et accompagner la structuration de la démarche ;

- Une période d'expérimentation du porte-à-porte par les membres du groupe ;
- L'appui à la structuration de la démarche : construction des binômes, division du territoire en plusieurs secteurs, repérage des futurs cédants, élaboration d'un courrier à destination des maires, etc. ;
- Le lancement d'un accompagnement ADEFPAT pour consolider l'ingénierie et voir comment organiser l'analyse et la valorisation des résultats du porte-à-porte.

L'objectif, à terme, est de déployer cette démarche en accompagnant le développement de groupes/réseaux de veille et accompagnement sur les autres communautés de communes (cf. action de la stratégie renouvellement des générations et foncier agricole).



Figure 3 : 1ère session de formation d avec le CIVAM35



Figure 2 : mise en situation du porte-à-porte

4.5.4 Accompagnement de collectifs de producteurs

En 2025, deux collectifs de producteurs ont bénéficié d'un appui de la part du Pôle Territorial dans le cadre du PAT : le drive fermier O'meloko et la SICA de Vaour.

Le drive fermier O'meloko est constitué d'une vingtaine de producteurs sur le secteur de la 4C. Un premier rendez-vous avec l'animatrice du groupe a permis de faire le point sur les problèmes rencontrés par le collectif. Il a été décidé conjointement de réaliser une enquête auprès des habitants visant à :

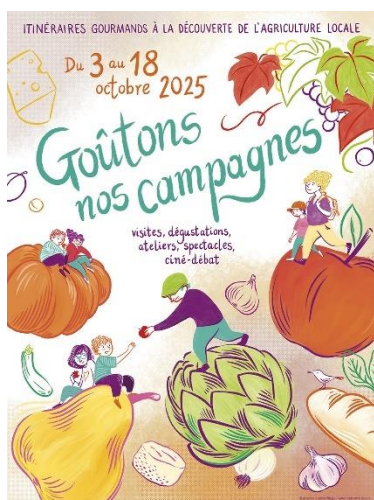
- 1) Bénéficier d'un retour concernant le drive fermier : la diversité et qualité des produits, l'organisation logistique, les modalités de commande, etc.
- 2) Comprendre pourquoi certaines personnes ne commandent plus
- 3) Capter de nouveaux potentiels utilisateurs et évaluer leurs attentes

Le Pôle Territorial a été en appui par la rédaction du sondage, la conception du support graphique de communication, son édition et diffusion.

La prochaine étape serait d'accompagner le collectif à adapter son offre sur la base des résultats de l'enquête, déployer de nouveaux points relais sur le territoire et ouvrir son fonctionnement aux professionnels (épicerie, restauration commerciale voire collective). Cela constitue une nouvelle action qui s'inscrit dans le programme proposé pour l'appel à projet coopération territoriale en 2025.

De son côté, la SICA de Vaour est un atelier de découpe multi-activités qui rencontre une période de difficultés avec une perte de visibilité et de dynamique. Pendant le premier semestre 2025 en particulier, Le Pôle Territorial a sollicité différents partenaires institutionnels pour connaître les possibilités de soutien vis-à-vis de cet outil et a proposé un accompagnement technique au groupe composé d'un adhérent et de deux citoyens qui s'est progressivement mis en place pour identifier des pistes d'action : recherche de nouveaux adhérents, appel au sociétariat, mise en place d'une SCIC pour la contribution de communes, etc. Une journée portes ouvertes a eu lieu, ce qui a permis de réunir une vingtaine de participants dont une dizaine de potentiels usagers intéressés. Cet événement a été organisé avec l'appui de la FDCUMA, des chambres consulaires et de l'ADEAR pour la diffusion dans les réseaux. Suite à cela, un dossier a été constitué pour faire part de la situation de la SICA de Vaour au Préfet. Des échanges et rencontres ont permis de trouver une solution pour que les communes puissent soutenir l'outil, tandis qu'un prévisionnel économique a été constitué avec l'aide de la FDCUMA pour anticiper les évolutions futures de l'activité et définir des objectifs de développement.

4.5.5 *Gouïtons nos campagnes*



« Gouïtons nos campagnes » est une fête de la transition agricole et alimentaire qui est l'occasion de montrer l'ensemble des initiatives engagées sur le territoire et faire prendre conscience aux habitants des évolutions en cours. L'ambition est de réunir l'ensemble des partenaires du PAT et au-delà.

Une 4^{ème} édition de l'événement a eu lieu du 3 au 18 octobre 2025. La mobilisation des partenaires a été réalisée via un appel à participation communiqué de façon large à tous les acteurs du territoire (cafés associatifs, compagnies culturelles, chambres consulaires, exploitations agricoles...). Le Pôle Territorial a coordonné la construction du programme : des réunions de travail par territoire ont été organisées cette année, pour permettre de bien coordonner les idées / initiatives des acteurs à leur échelle. Nous



avons également, comme chaque année, déployé la stratégie de communication (conception de l'affiche et des flyers, édition et diffusion).

Au total, 15 partenaires ont participé à l'organisation de 25 animations sur tout le territoire : visites de fermes, ateliers-cuisines, conférences, balades, spectacles, etc. On constate d'une poursuite voire montée en puissance de la dynamique, puisqu'il y a un élargissement du nombre de partenaires cette année.

Le bilan a confirmé l'importance de cet événement qui est facteur de lien social, d'inclusion et permet de sensibiliser les habitants.

4.5.6 *Un chantier sur la précarité alimentaire*

L'objectif pour 2025 était de commencer un état des lieux de la précarité alimentaire sur le territoire, pour initier une stratégie et un plan d'action. Pour cela, les actions suivantes ont été réalisées :

- Définition d'une méthodologie de diagnostic : indicateurs, mode de collecte des données
- Récolte de premières données quantitatives sur différentes sources (ANCT, INSEE principalement)
- Rencontre d'acteurs-clés : Secours catholique, restos du cœur et secours populaire.

En 2026, cette action devra se poursuivre avec la finalisation de l'état des lieux (recensement des acteurs, des initiatives, poursuite des rencontres, principaux indicateurs) et la présentation aux acteurs sociaux et élus pour définir une stratégie d'accès digne à une alimentation locale et de qualité.

4.5.7 Gouvernance

En 2025, les instances constitutives de la gouvernance du PAT n'ont pas été réunies de façon globale. Il a été décidé d'organiser la gouvernance du PAT avec des COPIL et groupes de travail techniques par thématique, adossé avec un comité de pilotage bisannuel incluant uniquement les financeurs et principaux partenaires institutionnels : conseil département, DDT, Région, DRAAF, Agence de l'Eau, ADEME et ARS. Cette année, c'est principalement le travail sur la stratégie foncière qui a donné lieu à de nombreux groupes de travail ainsi qu'un COPIL réunit le 5 mai.

En parallèle, le Pôle Territorial participe à deux réseaux en lien avec d'autres territoires, notamment au réseau InterPAT du Tarn : deux réunions ont eu lieu en 2025, l'une sur l'accessibilité alimentaire en février et l'autre sur le foncier agricole le 16 septembre 2025.

4.5.8 Perspectives de financements

D'un point de vue financier, le PAT a répondu à l'appel à projet SNANC pour le soutien aux PAT de niveau 2 en 2024 : les actions ayant fait l'objet de financements sont engagées et se poursuivent.

En 2025, trois autres fonds ont été sollicités. En premier lieu, comme précisé dans la partie 4.3.2., une candidature a été faite et retenue par la Région pour l'appel à projet coopération territoriale intégrant dedans les actions de la stratégie de renouvellement des générations et de préservation du foncier agricole, avec deux actions supplémentaires :

- L'appui à l'émergence et au développement de points de ventes collectifs
- La recherche d'approvisionnements de la restauration collective et la planification avec les producteurs

La réponse à l'appel à projet a nécessité un temps d'animation conséquent pour définir les modalités de mise en œuvre de ces actions et engager les différents partenaires du territoire dans le projet (ADEAR, Essor Maraîcher, Terre de liens, FDCUMA, ATAG, département, SAFER, Chambre d'agriculture, INEOPOLE).

En septembre, un temps d'animation a été dédié pour répondre au nouvel appel à projet SNANC pour le soutien aux PAT de niveau 2 pour lequel nous avons également été retenu. La candidature s'est structurée autour de deux actions principales, dont une portée par la chambre d'agriculture :

1. La coordination et l'animation du PAT – pilotage par le Pôle Territorial
2. L'appui à la construction et au déploiement d'une stratégie de communication sur l'installation et la transmission agricole – pilotage par la Chambre d'agriculture

Pour cette seconde action, il est prévu que la chambre réalise les missions suivantes :

- Appui aux EPCI pour concevoir un format d'évènement type sur la transmission et l'installation ainsi que l'appui à l'organisation d'un évènement sur une des EPCI concernées sur la durée du projet ;
- Mobilisation de ressources et de témoignages pour contribuer à l'élaboration des actions ;
- Conception de campagnes de communication ciblées à partir d'une analyse des outils existants, des besoins spécifiques des publics, des propositions de campagnes adaptées et un test sur des publics ciblés ;
- Contribution à la réalisation d'un document synthétique sur les dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission présents sur le territoire portés par les différentes structures qui interviennent dans ce champ ;
- Diffusion des différentes communications auprès des exploitants, porteurs de projet et partenaires.

Enfin, le Pôle Territorial a déposé une candidature auprès du LEADER pour bénéficier de financements complémentaires pour la stratégie foncière, intégrant l'adhésion aux outils de la SAFER (biens vacants et Vigifoncier) ainsi qu'une prestation de l'Essor Maraîcher et le recrutement d'un stagiaire.

4.6 La transition agricole

4.6.1 La filière chanvre

Dans une optique de transition agricole et de valorisation des ressources locales, le Pôle Territorial s'interroge sur les possibilités et les capacités du territoire à développer une filière chanvre. En 2023 la Chambre d'Agriculture du Tarn a réalisé une étude d'opportunité spécifique au territoire.

Dans la suite de cette démarche, une visite de la coopérative Virgocoop, installée à Caylus (82), repérée comme le principal acteur agissant sur la filière (production et transformation) à l'échelle local, a été organisée le 30 avril 2024 avec une dizaine d'acteurs locaux.

En 2025, plusieurs rencontres de professionnels ont été organisés

- Rencontre avec Ad'Occ → accompagnement possible des acteurs économiques de la filière.
- Rencontre avec la 3CS → Intérêt marqué pour la filière qui est inscrite dans le projet territoire d'industrie mais avec le constat que peu d'acteurs industriels sont présents sur la partie hors Albi
- Rencontre avec la CAPEB Occitanie → Un travail sur les conditions réglementaires est mené pour développer la filière chez les professionnels du bâtiment. La CAPEB est propriétaire de l'école du chanvre en Lozère. C'est un secteur qui est considéré d'avenir car en cohérence avec le changement climatique.
- Rencontre avec l'entreprise Vigroux (fabriquant de béton). Il ne s'est pas lancé sur le béton chanvre car pour le moment il n'y pas de demande. L'intérêt est néanmoins présent car ce secteur doit opérer des transformations importantes pour s'inscrire dans des trajectoires bas carbone.
- Rencontre avec la C2A et par leur intermédiaire contact avec l'entreprise « couleurs soleil » et d'autres acteurs de l'isolation et de la construction. Certaines entreprises sont intéressées. Utilisation du chanvre déjà existante et intégré dans différents produits hors de France.

En conclusion à tout ce travail, la fibre de chanvre présente un intérêt économique pour les agriculteurs que si ça valorisation économique est assurée et à ce jour la valorisation qui permettrait de tirer une filière économique viable est la valorisation « textile ». Malheureusement, le textile local est certes une tendance mais reste très marginale pour espérer produire du chanvre partout. La logique économique d'une telle filière ne peut se concevoir à l'échelle d'un territoire comme celui du PTAB, ni même départementale. Il est nécessaire d'avoir des industriels investis dans le chanvre suffisamment important pour espérer créer une production locale d'envergure. La démarche de prospection doit se poursuivre en lien avec la C2A, en 2026.

4.6.2 Objectifs SOL

En décembre 2022, le syndicat mixte du bassin versant Tarn Aval a déposé le projet intitulé « dispositif territorial pour favoriser la transition vers une agriculture de conservation des sols » à la candidature de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » France 2030. En mai 2023, le projet est désigné lauréat par la Banque des Territoires et peut donc entrer en phase de maturation.

Ce projet a pour ambition de lever les freins à la transition agroécologique en proposant aux agriculteur.rices du bassin versant un accompagnement technique renforcé et gratuit, ainsi qu'une prise en charge des surcoûts induits par les nouvelles pratiques expérimentées (équipement en semoirs, semences de couverts végétaux, apports de matières organiques essentiellement issues de déchets verts, prestations ponctuelles d'entrepreneurs agricoles) durant une phase de transition s'étalant sur 3 ans. L'agriculture de conservation des sols est la pratique agroécologique qui sera proposée dans cette accompagnement, au vu de ses nombreux bénéfices tels que la diminution de l'érosion des sols, un meilleur fonctionnement hydrique des sols, une plus importante captation de CO2 et une vie du sol enrichit.

Le Pôle Territorial, engagé dans la transition agricole et écologique via la coordination du PAT et des PCAET intercommunaux, est identifié depuis le début comme un partenaire publique important pour faire partie du consortium. Comme en 2024, ce partenariat s'est concrétisé en 2025 par la participation aux différents temps de travail avec le syndicat Tarn Aval dans le cadre du consortium de maturation. Suite à la rencontre avec l'ensemble des présidents des collectivités concernés pour déterminer leur modalité et niveau de contribution au dispositif, des rencontres bilatérales ont été organisées avec chaque communauté de communes. Le Pôle

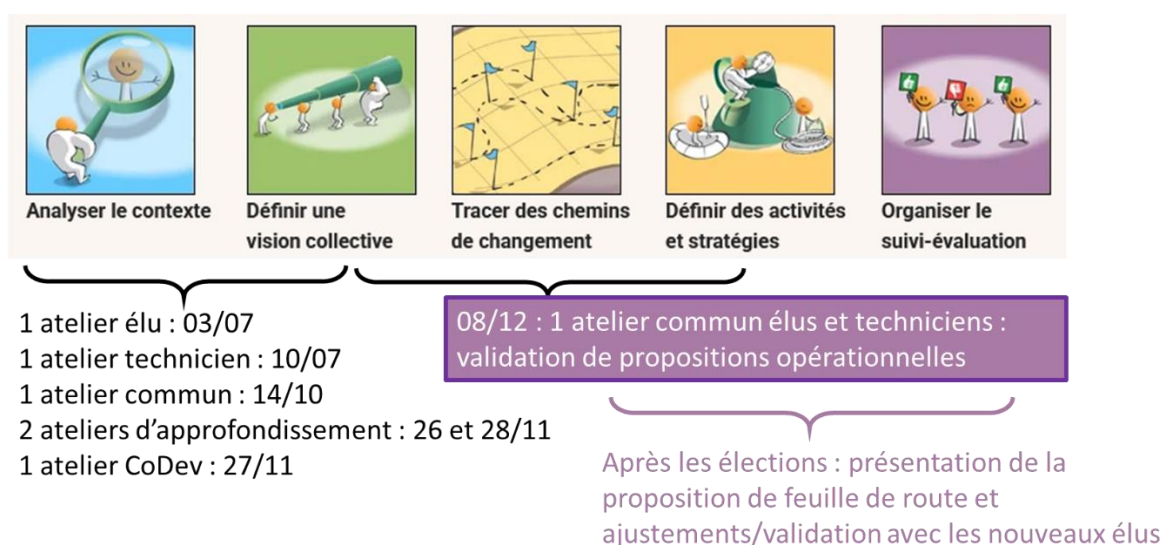
Territorial a participé au dernier COPIL de la phase de maturation du projet en juin 2025, avant dépôt de la demande de financement pour la phase opérationnelle en septembre.

5 CAP VERS LE NOUVEAU MANDAT 2026/2032

En 2025, le Pôle Territorial s'est engagé dans la perspective du mandat 2026–2032. Le projet **CAP 2026–2032** vise à doter le Pôle Territorial d'une vision claire, partagée et opérationnelle de ses missions, de son rôle, de son organisation et de sa valeur ajoutée au service des intercommunalités du territoire. Plus qu'un document de projection, CAP 2026–2032 est une **démarche structurante**, fondée sur l'intelligence collective, l'écoute des élus, des techniciens et du conseil de développement et l'analyse rigoureuse des actions menées sur le mandat en cours.

Ce travail doit permettre de construire des propositions sur l'implication et le fonctionnement du Pôle qui pourront être traduit dans une nouvelle feuille de route pour le prochain mandat. Il appartiendra aux nouveaux élus et nouvelles équipes intercommunales de poursuivre ce travail si nécessaire et de le valider pour le rendre opérationnel au travers notamment d'une révision de la convention territoriale.

Ci-dessous, de façon synthétique, les grandes étapes et la chronologie de ce travail



Présentation de ce travail (feuille de route, convention territoriale...) aux nouveaux élus ➔ **Validation politique dans chaque EPCI !**

5.1 Cadre de travail et méthode

5.1.1 Une structuration du travail autour de 5 piliers

Afin de garantir une analyse complète, lisible et partagée, le travail a été structuré autour de **cinq piliers constitutifs de l'action du Pôle Territorial**. Ces piliers ont servi de cadre commun aux ateliers, aux bilans et aux propositions formulées pour le prochain mandat.

1. Gouvernance et coopération territoriale

Analyse du pilotage politique du Pôle, du rôle des élus, du fonctionnement des instances, ainsi que des relations avec les intercommunalités membres et les partenaires institutionnels. Ce pilier a permis d'interroger la lisibilité du Pôle, sa place dans l'écosystème territorial et sa capacité à favoriser la coopération.

2. Programmation et contractualisation

Évaluation de la capacité du Pôle à structurer, piloter et articuler des programmes d'actions pluriannuels (contractualisations), et l'accompagnement réalisé auprès des communes et communautés de communes dans leur projet.

3. Conduite de stratégies territoriales de transition

Analyse des politiques et démarches portées ou accompagnées par le Pôle (transition écologique, agriculture et alimentation...), ainsi que de leur cohérence avec le projet de territoire et les stratégies supra-territoriales.

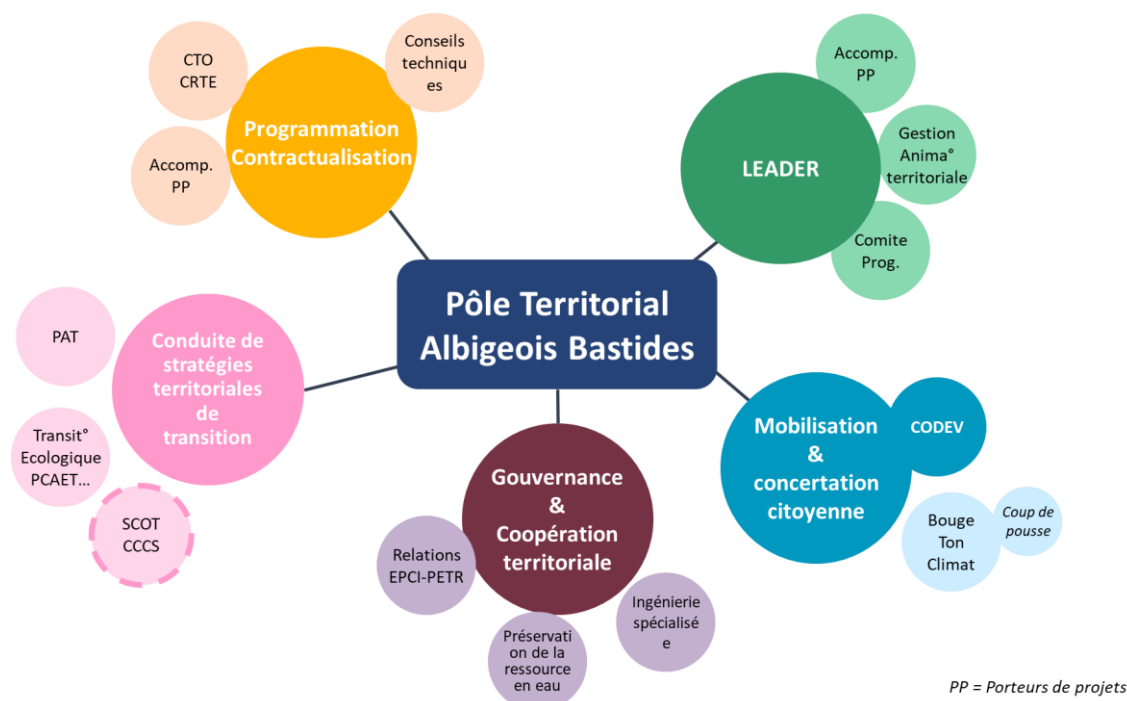
4. Mobilisation et concertation citoyenne

Appréciation des actions d'animation, de sensibilisation et de soutien des initiatives locales, dans une logique de participation, d'appropriation des enjeux et de construction collective des projets.

5. LEADER

Analyse spécifique du rôle du Pôle en tant que structure porteuse du programme LEADER : gouvernance du GAL, animation territoriale, accompagnement des porteurs de projets, gestion des fonds européens et articulation avec les autres politiques territoriales.

Ces cinq piliers ont constitué une **grille de lecture partagée**, facilitant le diagnostic, la comparaison des perceptions entre élus et techniciens, et l'identification des leviers d'amélioration.



5.1.2 Des ateliers thématiques et collaboratifs

La démarche CAP 2026–2032 s'est appuyée sur une série de **temps de travail participatifs**, associant élus et agents territoriaux, afin de croiser les regards, partager les constats et faire émerger une vision commune.

Un temps de travail spécifique au conseil de développement a également été réalisé.

Plusieurs ateliers ont été organisés, avec des formats adaptés aux objectifs poursuivis :

- **Ateliers élus**, centrés sur le positionnement politique du Pôle, ses priorités stratégiques et les attentes vis-à-vis de l'ingénierie territoriale ;
- **Ateliers techniciens**, orientés vers l'analyse des missions exercées, des méthodes de travail, des partenariats et des moyens mobilisés ;
- **Ateliers mixtes élus–techniciens**, conçus pour confronter les perceptions, lever les incompréhensions et construire une vision partagée des rôles et responsabilités du Pôle.
- **Atelier Conseil de Développement**, orienté sur le pilier mobilisation citoyenne

Ces temps d'échange ont mobilisé des outils d'animation variés (diagnostic partagé, cartes d'enjeux, travaux en sous-groupes, hiérarchisation collective), favorisant l'expression de tous et la production de contenus directement exploitables.

[illegible]

<https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/cap-2026-2032-penser-les-missions-de-demain>

L'ensemble de ce travail a permis de dresser un état des lieux de l'action et du fonctionnement du Pôle :

- Les enseignements clés dégagés par ce travail sont:

- À partir de ces constats, la démarche CAP 2026–2032 a débouché sur un ensemble de propositions structurées, destinées à nourrir la réflexion des élus pour le prochain mandat et à établir une proposition de feuille de route stratégique pour les nouveaux élus, articulée autour :

- Enfin, CAP 2026–2032 affirme l'ambition d'un Pôle :

- 49

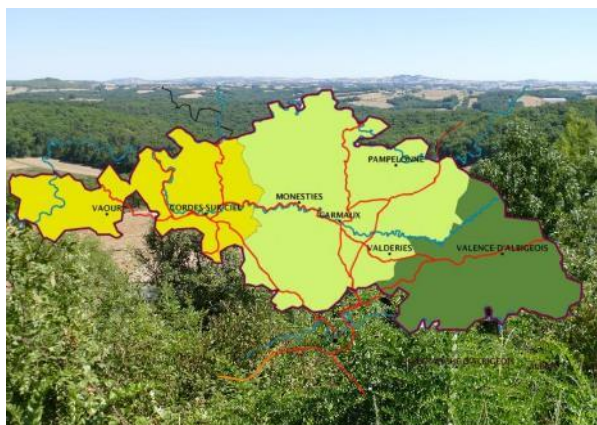
- acteur de coopération, facilitant les démarches collectives et interterritoriales ;
- outil d'anticipation, capable d'accompagner les transitions et les mutations du territoire.
- Une démarche ouverte et évolutive



A noter, cette démarche a bénéficié d'un accompagnement de la Fabrique des Transitions dans le cadre de l'engagement du Pôle comme territoire compagnon.

6 HABITAT ET URBANISME

6.1.1 Accompagnement du SCOT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais :



Une convention de prestation de service a été signée entre le syndicat mixte du SCoT et le Pôle Territorial afin de mobiliser son ingénierie pour l'élaboration, le suivi et l'animation du schéma.

Au cours de l'année 2024, 5 comités syndicaux ont été organisés. La loi Climat et Résilience, son objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et sa traduction dans la révision du SRADDET Occitanie (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires), aura été à l'ordre du jour de la plupart d'entre eux.

La mission d'animation a également été consacrée au suivi des procédures de documents d'urbanisme locaux

avec la participation aux diverses réunions de travail et des réunions des personnes publiques associées (PLUi Cordais et Causse, Cagnac-les-Mines, Taïx, Valderiès, Sainte-Croix, Tanus, futur PLU groupé de Saussenac-Sérénac-Saint Grégoire...) et l'assistance technique du SCoT.

En tant que Personne Publique Associée, le SCoT a été saisi à trois reprises en 2025 :

- Modification n°1 du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires d'Occitanie
- Elaboration du PLU de Saint-Christophe
- Elaboration du PLU de Cagnac-les-Mines

Chacune de ces procédures a été présentée au membre du comité syndical avec une proposition d'avis au regard des objectifs fixés dans le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT.

En séance du 13 février 2025, les élus du comité syndical du SCoT se sont réunis pour débattre du bilan à 6 ans devra être produit conformément aux dispositions de l'article L143-28 du Code de l'Urbanisme (à défaut de cette délibération, le SCoT devient caduc !). Cette étude a été produite en régie par le Syndicat Mixte via la convention de mise à disposition avec le Pôle Territorial.

Les points saillants du bilan :

Bien que certaines dynamiques exprimées dans le SCoT semblent se conformer, l'équilibre de l'armature territoriale se fragilise avec des pôles d'équilibre en perte de vitesse et des communes périurbaines qui restent les principales locomotives de la croissance démographique.

Si la polarité carmausine renoue avec une démographie positive, elle montre des signes de fragilité avec une perte de vitalité commerciale.

Le territoire amorce une trajectoire de sobriété foncière avec une consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers à la baisse. L'enveloppe déterminée dans le SCoT n'est pas consommée, mais le territoire semble tout de même s'approcher des objectifs démographiques fixés.

En matière de trajectoire énergétique, la production d'énergies renouvelables, bien qu'en forte croissance, ne permet pas de compenser une consommation d'énergie en nette hausse.

En 2024, le comité syndical avait prescrit la révision du schéma de cohérence territoriale afin de répondre à de nouveaux défis :

- Prendre en compte les **évolutions territoriales** : Le périmètre de la communauté de communes du Cordais et du Causse s'est étendu à 5 nouvelles communes qu'il convient d'intégrer au SCoT
- Mettre le SCoT en conformité avec les dernières évolutions réglementaires :
 - **Un SCoT à "moderniser"** : Depuis 2019, plusieurs ordonnances et décrets sont venus modifier la structure et le contenu thématique des SCoT.
 - **Un SCoT à "climatiser"** : La schéma révisé devra intégrer des dispositions de la Loi Climat et Résilience et de son objectif de trajectoire "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN) avec un objectif de sobriété foncière programmé à l'horizon 2050.

La fin d'année 2025 est consacrée à la rédaction du cahier des charges pour le recrutement du prestataire qui accompagnera le Syndicat Mixte dans la révision du schéma.



En 2025, suite à l'absence de logo depuis sa création, le SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais a adopté une nouvelle identité visuelle.

La conception a été réalisée en régie par le Syndicat Mixte via la convention de mise à disposition avec le Pôle Territorial.

7 ANNEXES

7.1 Annexe 1 : Liste des membres du syndicat au 31/12/2025

(Titulaire en vert – suppléants en orange)

EPCI	Titre	Prénom	Nom	Membre du bureau
CC Centre Tarn	M.	Sylvian	CALS	1 ^{er} Vice-Président
CC Centre Tarn	M.	Jean-Luc	CANTALOUBE	Membre du Bureau
CC Centre Tarn	M.	Jean-Claude	MADAULE	
CC Centre Tarn	Mme	Marie-Claude	ROLLAND	5 ^{ème} Vice-Présidente
CC Centre Tarn	M.	Pascal	THIERY	
CC Centre Tarn	M.	Serge	BOURREL	
CC Centre Tarn	M.	Alain	BOYER	
CC Centre Tarn	M.	Jean Pierre	LESCURE	
CC Monts d'Alban Villefrancois	M.	Bruno	BOUSQUET	
CC Monts d'Alban Villefrancois	M.	Patrick	CARAYON	Membre du Bureau
CC Monts d'Alban Villefrancois	M.	Jean-Luc	ESPITALIER	Président
CC Monts d'Alban Villefrancois	M.	Bernard	LAFON	
CC Monts d'Alban Villefrancois	Mme	Sandrine	SANDRAL	
CC Cordais Causse	M.	Barnard	TRESSOL	
CC Cordais Causse	M.	Bernard	BOUVIER	Membre du Bureau
CC Cordais Causse	Mme	Sylvie	GRAVIER	4 ^{ème} Vice-Présidente
CC Cordais Causse	Mme	Laurence	POILLERAT	
CC Cordais Causse	M.	Benoit	OURLIAC	
CC VAL 81	M.	Claude	CRAYSSAC	
CC VAL 81	M.	Guy	GAVALDA	3 ^{ème} Vice-Président
CC VAL 81	Mme	Myriam	VIGROUX	Membre du Bureau
CC VAL 81	Mme	Christine	FARSSAC	
CC VAL 81	M.	Didier	ROUDIER	
CC Carmausin Ségala	Mme	Christine	BARRILLIOT	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Louis	BOUSQUET	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Marc	CINTAS	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Claude	CLERGUE	2 ^{ème} Vice-Président
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Marc	BALARAN	6 ^{ème} Vice-Président
CC Carmausin Ségala	Mme	Françoise	EMERIAUD	
CC Carmausin Ségala	M.	Christian	PUECH	Membre du Bureau
CC Carmausin Ségala	Mme	Fatima	SELAM	
CC Carmausin Ségala	M.	Didier	SOMEN	Membre du Bureau
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Marc	SENGES	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-François	KOWALIK	
CC Carmausin Ségala	M.	Denis	MARTY	
CC Carmausin Ségala	M.	Jean-Michel	SIBRA	
CC Carmausin Ségala	M.	Régis	TESSON	

7.2 Annexe 2 : liste des projets Leader 23-27

Etat	Fiche Action	Nom du bénéficiaire	Intitulé de l'opération	Type de porteur (Public/Privé/OQDP)	Date de sélection	Montant FEADER Envisagé/Demandé/Programmé
Programmé	FA_1	SCIC Coop de So	Développement de la coopérative d'énergie citoyenne du Carmausin Ségala	Privé	25/06/2024	93 444,00 €
Sélectionné	FA_1	Office de tourisme de vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois	Aménagement d'un nouvel espace d'accueil touristique professionnel et qualitatif, outil de la promotion du territoire, du tourisme durable et des savoir-faire locaux	OQPD à confirmer à la programmation	25/06/2024	18 000,00 €
Sélectionné	FA_3	Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn	Valorisation du patrimoine naturel du site du bois Mexé et création d'un site d'accueil pour la formation et l'éducation à l'environnement	Privé	25/06/2024	65 000,00 €
Sélectionné	FA_2	L'été de Vaour	Ramures	Privé	25/06/2024	20 000,00 €
Sélectionné	FA_2	CC Centre Tarn	Emergence d'une micro-folie sur le territoire du Centre Tarn	Public	06/11/2024	80 000,00 €
Sélectionné	FA_2	Commune d'ALMAY-RAC	Aménagement cœur de village: Tiers-Lieux-SSIAD	Public	06/11/2024	85 000,00 €
Sélectionné	FA_3	Commune de SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX	Forêt comestible publique et pédagogique	Public	06/11/2024	16 000,00 €
Sélectionné	C	CC du Carmausin Ségala	Coopération pour une valorisation touristique concertée du Viaduc du Viaur	Public	27/11/2024	18 199,79 €

Sélectionné	FA_3	Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides	Inspirer les transitions vers l'innovation	Public	27/11/2024	29 380,21 €
Sélectionné	FA_3	Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides	Développement d'une fabrique locale de territoire en transition	Public	27/11/2024	98 847,49 €
Sélectionné	FA_2	Commune de SAINT-CHRISTOPHE	Construction d'un bâtiment pour accueillir un pôle culturel en milieu rural isolé	Public	27/11/2024	89 769,95 €
Sélectionné	FA_2	Compagnie iZi	Mémoires Réciproques - Ville Campagne	Privé	06/01/2025	19 000,00 €
Sélectionné	FA_2	CC du Carmausin Ségala	Réhabilitation d'un bâtiment en maison de santé pluridisciplinaire- phase 1: Pôle dentaire	Public	06/04/2023	100 000,00 €
Sélectionné	FA_1	Commune de Curvalle	Rénovation et extension de L'hostellerie des Lauriers	Public	06/04/2023	100 000,00 €
Sélectionné	FA_2	Association Ages Sans Frontières	Voy'Ages	Privé	23/05/2025	10 000,00 €
Sélectionné	FA_1	Commune de Pampe-lonne	Relocalisation et agrandissement de l'épicerie du village	Public	14/05/2025	64 000,00 €
Sélectionné	C	Communauté de communes du Carmausin Ségala	Coopération pour la mise en œuvre de l'opération : Marque de destination partagée "Ségala, Aveyron-Tarn, Sauvage de caractère"	Public	14/05/2025	24 500,00 €
Sélectionné	FA_1	Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides	Dispositif innovant d'animation foncière au service du territoire	Public	24/11/2025	83 628,00 €
Sélectionné	FA_2	Commune de Lacapelle-Ségalar	Aménagement d'un tiers-lieu	Public	24/11/2025	23 000,00 €